Mémoire Brionnaise

les sites
les événements
les personnages
qui ont fait le Brionnais

n°18

A NOS LECTEURS :

Le nom de Vauban ne s'est pas éteint à la mort du Maréchal en 1707. Si les premiers Le Prestre, devenus Le Prestre de Vauban au XVIème siècle, sont bien connus par les nombreux ouvrages sur le Maréchal de Vauban, les derniers membres, de la branche aînée de cette famille ayant vécu en Brionnais, sont moins connus. Ils ne sont pourtant pas moins dignes d'intérêt.

Le neveu et disciple du Maréchal, Antoine de Vauban, en épousant une Brionnaise, Anne-Henriette de Busseul a, en effet, été l'auteur de trois générations de Vauban dont le dernier membre ne s'est éteint qu'en 1871.

De plus, c'est ce même Antoine de Vauban qui a immortalisé ce nom en le faisant attribuer officiellement au village de son épouse, par décret royal en 1725.

Dans le cadre de "l'Année Vauban", c'est donc l'histoire des derniers Vauban que nous publions dans cette deuxième partie. Bonne lecture à tous.

La Rédaction

SOMMAIRE

Un petit village, un grand nom	Armand Merle - Eliane Gippon	**1**
Un avion s'écrase à Versaugues, le 20 mai 1940	Georges Déclas - Jacques Bonnefoy	**21**
Abel Claude Marie de Vichy (1740-1793) Seigneur de Montceaux l'Etoile	Daniel Margottat	**24**
L'arrestation sournoise et la déportation de la famille Rambuteau	André Guittat - Franck Nadel	**32**
Le château d'Arcy-sur-Loire	Jean-Henri Etienney	**40**
Autres naufrages sur la Loire, au port d'Artaix	Marcel Perrot	**44**
Vareilles	Franck Nadel	**49**
1927-2007 : SEEB Industrie 80 ans, trois générations, de l'artisan au groupe industriel	Pierre Boffet	**53**
La "grève" des enfants de chœur	Marcel Perrot	**61**

DOCUMENTATION, PHOTOGRAPHIES, ILLUSTRATIONS :

Les Amis des Arts de Marcigny - M. Boffet - G. Déclas - J.H. Etienney - A. Guittat - D. Margottat
A. Merle - F. Nadel - M. Perrot - H. Rollin - A.D. Simon

©Imprimerie COMMUNIQUER-MICOLON - 42300 MABLY - © ISBN 978-2-917115-01-5 - Dépôt légal N° 0748 - 4ème trimestre 2007

LES VAUBAN EN BRIONNAIS

LE PETIT VILLAGE DE VAUBAN

par Armand Merle
avec la collaboration d'Eliane Gippon

(2ème PARTIE)

Rappel succin de la 1ère partie de

Un petit village, un grand nom . . .
VAUBAN

(Mémoire Brionnaise n°17)

En 1611, s'éteignait le dernier héritier de la branche des Busseul de Moulin-l'Arconce. Par testament, il avait légué tous ses biens à son lointain cousin Marc-Antoine de Busseul de la branche de Saint-Sernin. Celui-ci les légua à son fils François qui, à son tour, les légua à son fils aîné, Gabriel, qui n'avait qu'une fille, Anne-Henriette. Gabriel décédant prématurément, François se ravisa et attribua les dits biens à son deuxième fils, Henri, sous prétexte qu'une fille ne pouvait pas en hériter en vertu d'une clause de primogéniture.

En 1699, Anne-Henriette épousait Antoine Le Prestre de Vauban qui, dès son mariage, fit réattribuer ces biens à son épouse par le Parlement de Paris.

Les Le Prestre étaient originaires de Bazoches, en Morvan, où ils possédaient le château de Vauban depuis 1555; ils devenaient ainsi les Le Prestre de Vauban.

En 1571, un certain Jacques Le Prestre de Vauban épousait Charlotte Arnaud et créait la branche aînée qui héritait du château de Vauban et à laquelle appartenait Antoine, le mari d'Anne-Henriette. Vingt ans après son mariage, ce même Jacques épousait en secondes noces Françoise de La Perrière qui possédait le château féodal de Bazoches, créant ainsi la branche cadette d'où était issu Sébastien, le futur Maréchal. Ce dernier était son petit-fils qui ne naquit pas à Bazoches, mais à Saint-Léger-de-Fourcheret.

Sébastien, qui n'eut pas de fils, reporta son affection sur le fils de son cousin germain, Antoine, son neveu (à la mode de Bretagne) qui était le seul des Vauban pouvant perpétuer son nom.

A Saint-Sernin en Brionnais, Antoine et Anne-Henriette allaient être la tige de trois générations de Vauban. Cependant, dès 1725, la baronnie de Saint-Sernin avait été érigée en Comté de Vauban en faveur d'Antoine et Anne-Henriette par lettres patentes de Louis XV, en considération des longs services rendus à l'Etat, tant par Antoine que par le Maréchal, son oncle.

A la Révolution, le Comté devint la commune de Vauban qui aujourd'hui encore demeure la seule commune de France pouvant s'honorer de porter le nom de l'illustre famille.

Les Vauban en Brionnais

Antoine Le Prestre, comte de Puy-Vauban

Descendance d'Antoine Le Prestre de Vauban

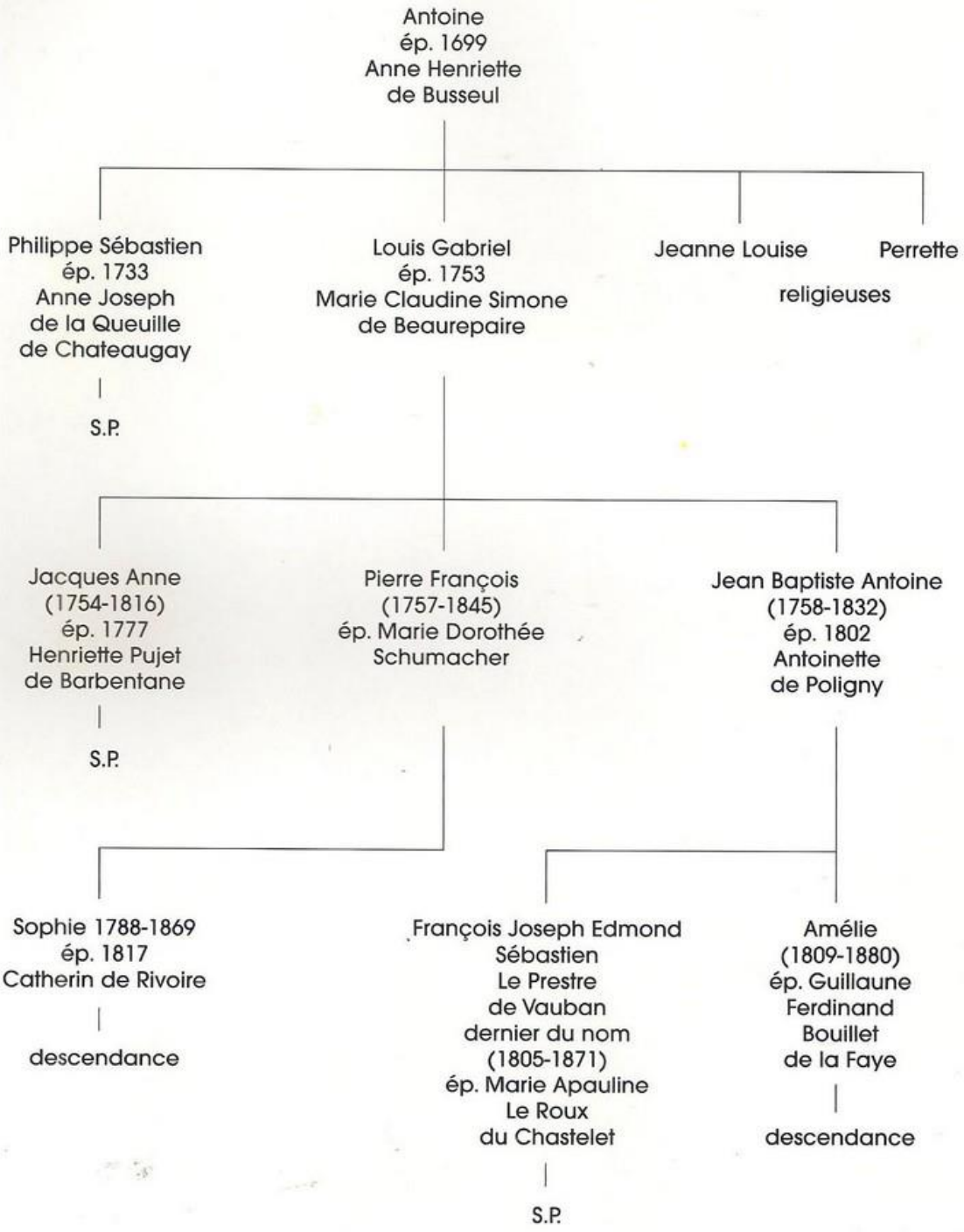

S.P. : Sans Postérité

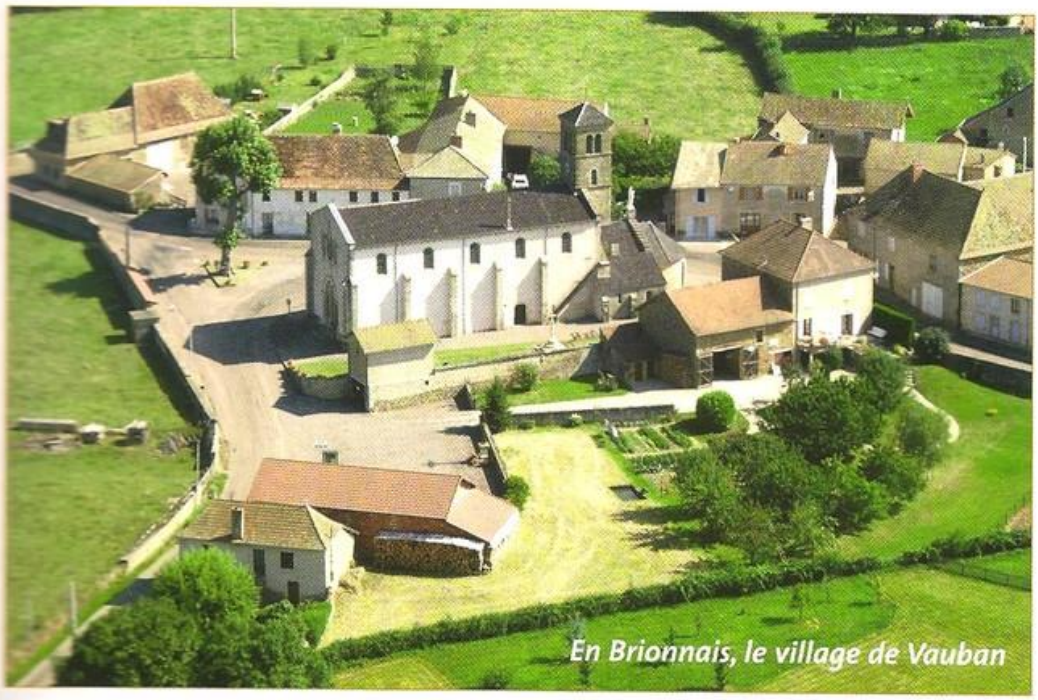

En Brionnais, le village de Vauban

Les derniers comtes de Vauban

Jacques-Philippe-Sébastien

Fils aîné héritier d'Antoine et Anne-Henriette, Jacques-Philippe-Sébastien, comte de Vauban, embrassa lui aussi la carrière militaire. Guidon des gendarmes d'Orléans (porte étendard) il fut nommé maréchal de camp puis, en 1758, lieutenant général des Armées du Roi. Il avait épousé en 1733 Anne de La Queuille, fille de Gilbert, marquis de Chateaugay, près de Clermont-Ferrand, et de Marie-Josèphe d'Amanzé, une très ancienne famille du Brionnais. N'ayant pas d'enfant, il institua comme héritier le fils aîné de son frère cadet, Jacques de Vauban. Il mourut en 1780 et fut inhumé dans la chapelle Sainte Marie-Madeleine.

A son veuvage, son épouse entra au Prieuré des religieuses bénédictines de Marcigny, un établissement fondé par Hugues de Semur, Grand Abbé de Cluny, pour y recevoir les dames et demoiselles de la noblesse. Elle y fut accueillie par la prieure, Nicole de la Queuille de Chateaugay, une de ses parentes. Elle y resta seize ans avant sa mort le 19 avril 1776. La cérémonie de ses funérailles eut lieu à Vauban, mais son corps fut transporté à Amanzé dans le caveau de ses ancêtres.

Si son mari, Philippe- Sébastien, avait bien donné ses biens immobiliers à son neveu Jacques de Vauban, son épouse en avait les revenus jusqu'à sa mort. Ce qui explique l'impressionnante liste de biens mobiliers qui furent vendus après la mort de la comtesse par les héritiers La Queuille. La vente aux enchères s'étala sur plusieurs jours, tant à Marcigny qu'à Vauban. Voici un petit aperçu des vêtements, linges, tissus, bijoux, objets précieux, vaisselle, etc.... dont disposait la comtesse : 185 paires de draps (Faut-il rappeler qu'à cette époque la lessive se faisait une fois par an ? Il fallait donc une bonne réserve), 50 robes, de la mousseline, du basin (mélange fil et coton) et autres tissus à confectionner des robes : en tout près de mille aunes (à 1m.18 l'une); 500 aunes de tissu d'indienne et autre taffetas pour faire serviettes et linge de table. Viennent ensuite vêtements, manteaux, une trentaine de déshabillés, 103 paires de manchettes, 144 bonnets ou coiffes, 46 douzaines de mouchoirs, 23 douzaines de chemises de nuit, 48 paires de gants, 32 jupons et corsets,

5 habits de cour, 100 douzaines de serviettes, 100 nappes et 10 rideaux, etc. A Vauban se vendent surtout produits de bouche : vins et liqueurs, tabac, café, thé, noix, charcuterie, lard, etc. et même le cheval personnel de la comtesse, ainsi que les récoltes de la seigneurie : blé, seigle, etc. que la défunte recevait annuellement. Le total de la vente s'élève à 29.582 livres.

Bien qu'incomplète, cette liste donne une idée du train de vie que menait la noblesse de province au XVIIIème siècle. Il faut aussi mentionner que chaque année, le couple était invité à la cour du Roi à Versailles où se donnaient des réceptions et des fêtes très « *haut huppées* » auxquelles participait la haute noblesse. Il ne fallait donc pas y paraître deux jours de suite avec la même toilette...

Louis-Gabriel, dit « *Marquis de Vauban* »

Second fils d'Antoine de Vauban et d'Anne-Henriette de Busseul, Louis-Gabriel était né en 1706. Comme ses père et frère, il entra lui aussi aux armées où il fut successivement lieutenant puis colonel de grenadiers au régiment d'infanterie du Roi. En 1747, il fut nommé gouverneur de Châtillon-en-Dombes et Grand Croix de l'Ordre Militaire et Royal de Saint-Louis. Il avait participé à 14 sièges et 5 batailles et avait été nommé brigadier des Armées du Roi. Louis-Gabriel avait hérité de la famille des Serpens, du marquisat de Magny, sur la paroisse de Cublize, dans les Monts du Lyonnais. Sept ans avant sa mort, le 22 mai 1760, il avait épousé Simone de Beaurepaire, fille du marquis Jacques de Beaurepaire, en Bresse chalonnaise, qui eut le temps de lui donner trois fils : Jacques-Anne, Pierre-François et Jean-Baptiste-Antoine.

Après la mort de son mari, Simone de Beaurepaire, marquise de Vauban, partagea sa vie entre la seigneurie de Magny et celle de Vauban. Elle acheta en 1786 pour 57000 livres, de Claude Circaud, le fief de Seuilly sur la paroisse de Saint -Christophe-en- Brionnais. Elle passa en outre un accord

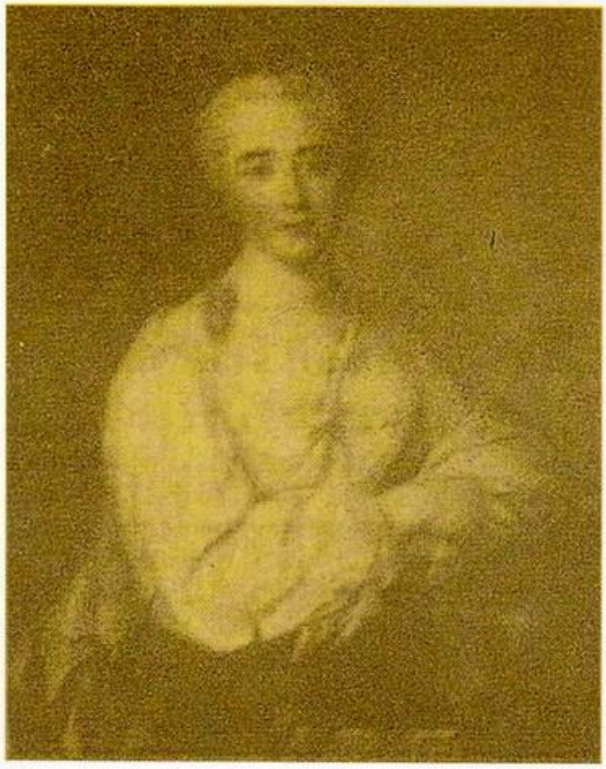

Simone de Beaurepaire, marquise de Vauban

Louis Gabriel, marquis de Vauban

avec le marquis de Vichy, son voisin de Champrond, à Ligny, pour se partager la seigneurie de l'Etoile sur cette même paroisse à laquelle ils étaient tous les deux contigus. Mais, Monsieur de Vichy, moins scrupuleux ou plus rusé, la court-circuita et l'acheta en totalité. Madame de Vauban en fut très affectée et rompit ses relations avec lui.

Elle allait avoir d'autres déboires à la fin de sa vie et connaître les premières années de la Révolution. Ses fils, ayant tous trois émigré, elle resta seule au château avec quelques domestiques. Les biens furent mis sous séquestre et leurs revenus accaparés par le Comité de Salut Public du district de Marcigny. Elle fut bientôt dans le besoin et dut vendre quelques bijoux et tableaux pour survivre. Elle tomba malade et quelques âmes charitables l'emmenèrent à l'Hospice d'Humanité à Roanne où elle mourut dans le dénuement le 24 germinal de l'an II, en pleine Terreur.

Jacques-Anne Le Prestre, dit « *Le Chouan* »

Jacques-Anne Le Prestre, comte de Vauban, né en 1754, était le fils aîné de Louis-Gabriel et de Simone de Beaurepaire. Vingt-trois ans plus tard, le 12 octobre 1777, au bras de sa jeune épouse, Henriette Puget de Barbentane, d'une famille de Provence, il faisait une entrée solennelle dans l'église de Vauban où, sous la conduite du curé Pillin, la foule des tenanciers était venue accueillir ses nouveaux châtelains. Jacques venait en effet prendre possession des fiefs de Vauban et de Moulin- l'Arconce que lui avait légués par testament son oncle paternel, Jacques-Philippe Sébastien. Singulier personnage que ce Jacques de Vauban. Vif, intelligent, téméraire même, il semblait destiné à une grande carrière à l'image de son arrière-grand-oncle, le Maréchal. Sa vie allait être tumultueuse. Dès l'âge de 14 ans, il était entré dans la carrière des armes. A 21 ans, il était déjà capitaine et commandait une compagnie du régiment de Chartres-Dragons. Au lendemain de son mariage, son beau-père, le marquis de Barbentane, officier général et ambassadeur de Louis XVI auprès de la Cour de Florence, lui transmit sa charge honorifique de « *maître d'hôtel de Philippe d'Orléans* ». Initié à la franc-maçonnerie dont le Grand Maître était ce même Philippe d'Orléans, Jacques bénéficia d'un avancement accéléré.

En 1779, à tout juste 25 ans, il était second lieutenant des Gendarmes-Dauphins (colonel), corps d'élite de la Maison du Roi (garde royale).

Mais Jacques avait le goût de l'aventure. Laissant mère et épouse au château, il s'engagea dans l'armée de Lafayette comme aide de camp du général Rochambeau pour aider les Américains à se libérer de la tutelle anglaise. Aventureux certes, mais néanmoins réaliste et prévoyant. Avant de s'embarquer, il avait engagé comme régisseur l'abbé Charles Mathieu, ancien curé de Dyo et chanoine de Beaujeu. Il ne pouvait pas mieux choisir car Charles Mathieu

Henriette Puget de Barbentane comtesse de Vauban, épouse de Jacques

était fils d'un certain Emiland Mathieu d'Oyé, un gros marchand emboucheur qui faisait fortune dans le commerce des bestiaux. L'abbé Mathieu avait donc de qui tenir et, s'il était homme d'Eglise, il était aussi homme d'affaires. Il s'était installé au château de Vauban comme gestionnaire des propriétés et comme directeur de conscience de ces dames, tout en secondant le curé Moreau dans le service paroissial.

En mai 1780, Jacques de Vauban s'embarquait donc pour l'Amérique du Nord. En arrivant, on constata que l'armée américaine était pauvre en armes et en munitions. Aussi Jacques fut-il chargé de retourner en France sur la frégate « l'Ariel » pour y chercher des milliers de fusils et des dizaines de tonneaux de poudre. Le navire échappa de justesse aux corvettes anglaises mais essuya une terrible tempête. Arrivé à Lorient, on estima que le tonnage de « l'Ariel » était trop faible pour contenir toute la cargaison. Vauban négocia en haut lieu l'échange de « l'Ariel » contre un vaisseau plus important.

L'année suivante, l'armée anglaise se retrancha dans la ville de Yorktown. Les forces combinées franco-américaines mirent le siège devant la ville le 14 septembre 1781. L'assaut fut donné aux redoutes anglaises.

Vauban fut l'un des premiers Français à pénétrer dans le camp ennemi qui se rendit. Ce succès aura un effet décisif sur l'issue de la Guerre d'Indépendance américaine.

En novembre 1782, pour fêter la victoire et le prochain retour en France, Vauban fut chargé d'organiser un bal chez un certain M. Champlain. Ce bal auquel participait la fine fleur de la société féminine locale et les officiers du corps expéditionnaire français fut particulièrement gai.

De retour en France, Jacques fut nommé commandant du régiment « *Orléans-Infanterie* » et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il a alors 30 ans. Peu après, il devint l'un des membres fondateurs de la branche française de « *l'Ordre de Cincinnatus* » institué par l'armée américaine pour perpétuer les événements de la Guerre d'Indépendance et l'amitié franco-américaine qui en est résultée.

L'émigration

Quand survint la Révolution de 1789, les trois fils de Louis-Gabriel de Vauban n'acceptèrent pas le nouvel ordre des choses qu'on leur proposait : se rallier à la cause révolutionnaire ou risquer la déportation, voire la mort. Ils durent émigrer et connaître l'errance pour échapper à la vindicte populaire. Cependant, Jacques, prévoyant, avait passé tous ses biens au nom de sa mère, pensant ainsi les soustraire à la saisie. Précaution inutile : les propriétés furent néanmoins mises sous séquestre et leurs revenus réservés à la Nation. Les trois frères ne virent pas leur mère mourir dans le dénuement.

En juin 1791, accompagné de trente-deux officiers de son régiment stationné à Avesnes, Jacques rejoignit l'armée des émigrés sur la frontière belge et subit la terrible défaite de Valmy. Quelques mois plus tard, il accompagnait le comte d'Artois (frère de Louis XVI qui venait d'être guillotiné) en Russie pour y chercher du secours. A Saint-Pétersbourg, Artois était bien vu de l'Impératrice Catherine II qui nomma Jacques de Vauban « Colonel » de ses armées ; il fut envoyé en Angleterre pour y préparer un débarquement dans les départements de l'ouest de la France qui s'étaient soulevés contre les révolutionnaires. L'armée contre-révolutionnaire était surtout composée de paysans, « les Chouans », qui n'avaient pas l'expérience de la guerre et manquaient de cadres compétents. Il se fit alors une alliance entre deux camps habituellement opposés : les paysans firent appel aux nobles pour les encadrer. Jacques de Vauban, nommé général, fut mis à la tête de quinze cents Chouans et le

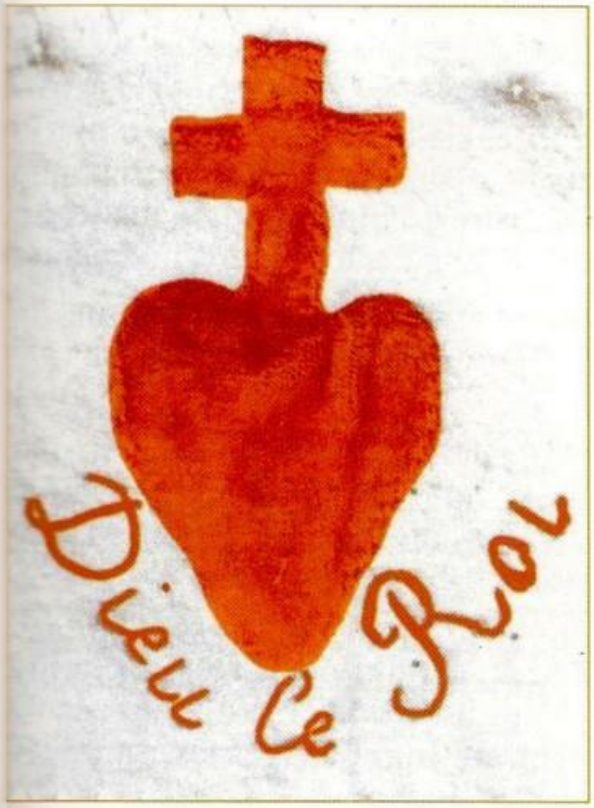

Insigne des combattants vendéens

débarquement eut lieu sur la presqu'île de Quiberon où ils furent bientôt encerclés par les troupes républicaines du général Hoche. Les Chouans n'eurent plus que le choix de se rendre ou de s'enfuir à la nage.

Dans ses « *Mémoires pour servir l'histoire de la guerre de Vendée* », Jacques raconte :
« *Je m'étais avancé dans la mer jusqu'à ce que j'eusse de l'eau jusqu'au menton. J'aperçus alors un petit canot anglais commandé par un jeune officier de marine. Le canot arriva, on nous tendit une rame et on nous tira à bord. Une douzaine de personnes furent ainsi sauvées, puis nous fûmes portés à bord de » la Pomone », frégate montée par l'Amiral Waren ».*

Avec ce qui restait de l'armée des émigrés et l'aide des Anglais, on tenta un second débarquement sur la côte de Vendée en face de l'île d'Yeu. Nouvel échec : les vaisseaux républicains veillaient au grain...

A pied, après une nuit de marche, Vauban regagna le quartier général de l'Armée Catholique et Royale de Bretagne dont il venait d'être élu chef d'Etat-Major. A plusieurs reprises, il tenta de persuader le comte d'Artois, qui séjournait sur l'île d'Yeu, de débarquer sur le continent pour mettre un terme aux dissensions entre chefs royalistes, mais Artois, « trop prudent » refusa systématiquement.

Vauban décida alors de regagner Londres en fin d'année 1795, mais sans un sou, ayant perdu ses quelques disponibilités à Quiberon. Il végétait dans la capitale anglaise quand le hasard ou la chance lui firent rencontrer Miss Winifred Layton qui vint à son secours et dont il tomba follement amoureux. Ce fut une grande passion qui allait durer plus de vingt ans.

Avec l'aide de l'ambassadeur Voronzov, Jacques de Vauban accompagné de Miss Layton regagna par mer Saint-Pétersbourg où la vieille tsarine, Catherine II, lui confia le commandement de l'un de ses régiments d'infanterie stationné en Lithuanie. Cependant, dix-huit mois plus tard, à la suite d'un revirement politique, le nouveau tsar Paul Ier le remercia . Il n'eut plus d'autre recours que de se réfugier à Varsovie.

A Varsovie, il retrouva sa femme, Henriette de Barbentane, qui avait « pignon sur rue ». Et quel pignon !... Pas moins que celui du palais princier....On ne sait pas trop comment elle était arrivée là. Peut-être, depuis la Terreur, avait-elle dû s'enfuir de Vauban pour ne pas être arrêtée comme suspecte, étant épouse d'un émigré. Toujours est-il que, depuis 1793, la belle Henriette de Barbentane était devenue la maîtresse officielle du prince Joseph Poniatowski, neveu du dernier roi de Pologne. A Varsovie, elle régnait sans partage sur les palais de Pob-Blacha et Jablovna où elle organisait réceptions et manifestations de « haute tenue » à l'intention de la belle société polonaise de la ville.

Sans trop de scrupules, Jacques bénéficia des largesses du prince versées par son

intendant à son épouse et avec lesquelles il put même installer sa maîtresse, Miss Layton, dans un appartement discret et confortable. Henriette de Barbentane lui fit confier, ici ou là, quelques missions pas trop dangereuses pour justifier ses gratifications. Ainsi Jacques passa-t-il cinq années loin des risques de la Révolution Française.

Après la tourmente, en 1803, Jacques regagna Paris en vue de se faire rayer de la liste des émigrés. Or, en raison de ses états de services au cours de la Révolution, il avait été inscrit sur une liste spéciale que Napoléon tarda à amnistier et sa radiation n'intervint qu'en juillet 1806, après que la police impériale eut saisi ses papiers personnels dont un « *Mémoire sur l'affaire de Quiberon* », publié sans son accord. Ce mémoire précisait qu'il avait cessé de défendre les armes à la main la cause des Bourbons et qu'il s'était même éloigné des princes. Ceux-ci, précisait-il, « *n'ayant pas eu le courage de venir se battre, tel Henri IV leur aïeul, à la tête de leurs fidèles partisans en Vendée et en Bretagne* ». L'ouvrage fit scandale dans les milieux royalistes et, à la suite de propos imprudents tenus dans les salons, contre l'Empereur, il fut jeté en prison quelque temps et ne put regagner son château de Vauban qu'en 1807.

A sa libération, après plus de quinze ans passés par monts et par vaux à travers l'Europe, Jacques trouva son village bien changé. L'ex-comté était devenu commune de Vauban. Contrairement à bien d'autres villages qui avaient été débaptisés, les

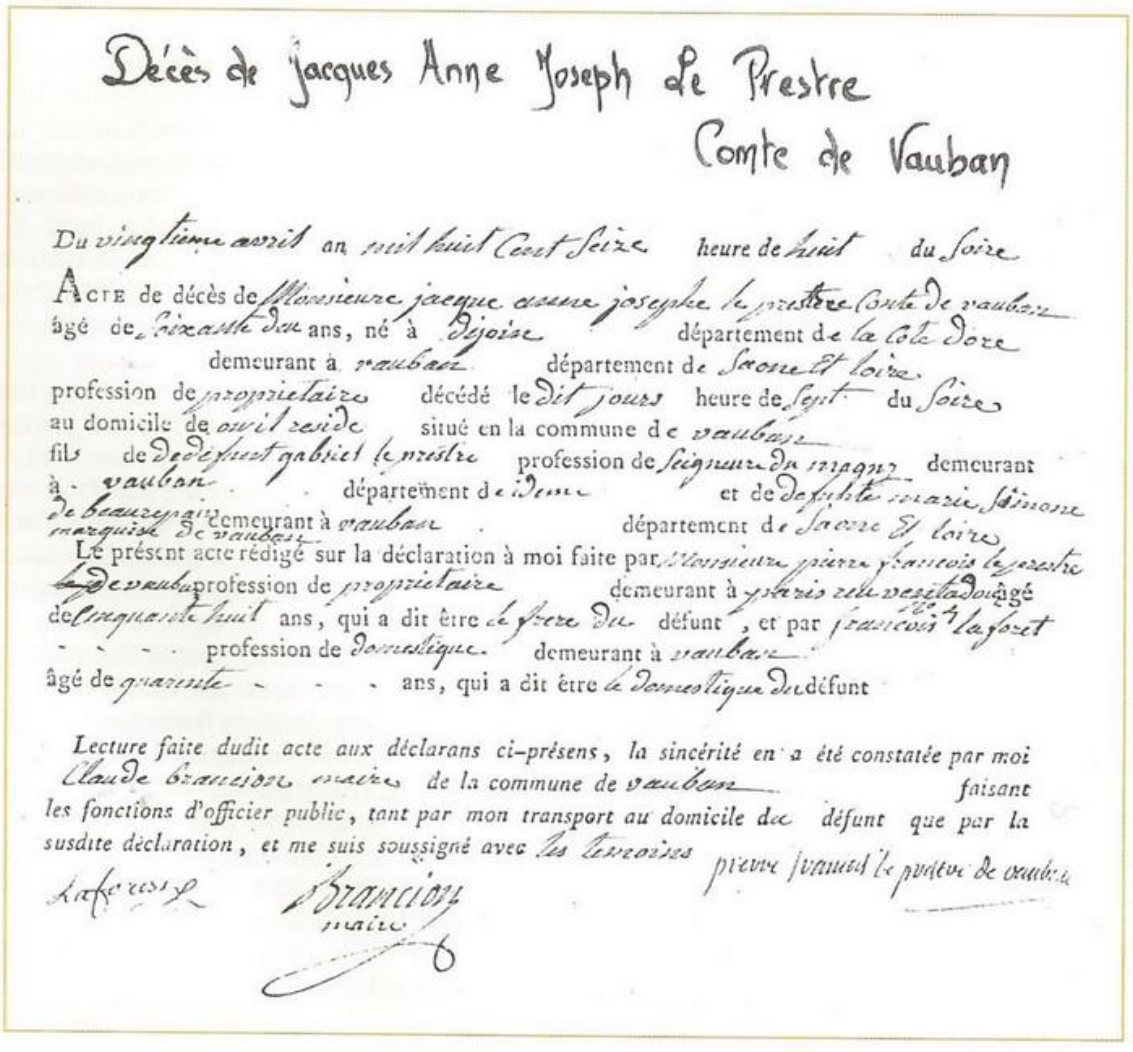

Décès de Jacques Anne Joseph Le Prestre
Comte de Vauban

Du vingtième avril an mil huit Cent Soize heure de huit du Soire
Acte de décès de Monsieur jacque asene joseph le prestre Conte de vaubas
âgé de Soixante dix ans, né à Dijoise département de la Côte Dore
demeurant à vaubas département de Saone Et loire
profession de proprietaire décédé le dit jours heure de Sept du Soire
au domicile de ovit reside situé en la commune de vaubas
fils de Defunt gabriel le prestre profession de Seigneur du magny demeurant
à vauban département de Dome et de Defunte marie Simone
de beauzepaire demeurant à vaubas département de Saone Et loire
marquise de vaubas
Le présent acte rédigé sur la déclaration à moi faite par Monsieur pierre francois le prestre
Conte de vauba profession de proprietaire demeurant à ystaris cele vesta dou âgé
de Cinquante huit ans, qui a dit être le frere du défunt, et par francois la foret
- - - - profession de domestique demeurant à vaubas
âgé de quarante - - - ans, qui a dit être le domestique du défunt

Lecture faite dudit acte aux déclarans ci-présens, la sincérité en a été constatée par moi
Claude francois maire de la commune de vauban faisant
les fonctions d'officier public, tant par mon transport au domicile du défunt que par la
susdite déclaration, et me suis soussigné avec les temoins pierre francois le prestre de vaubas
La foret Francois
maire

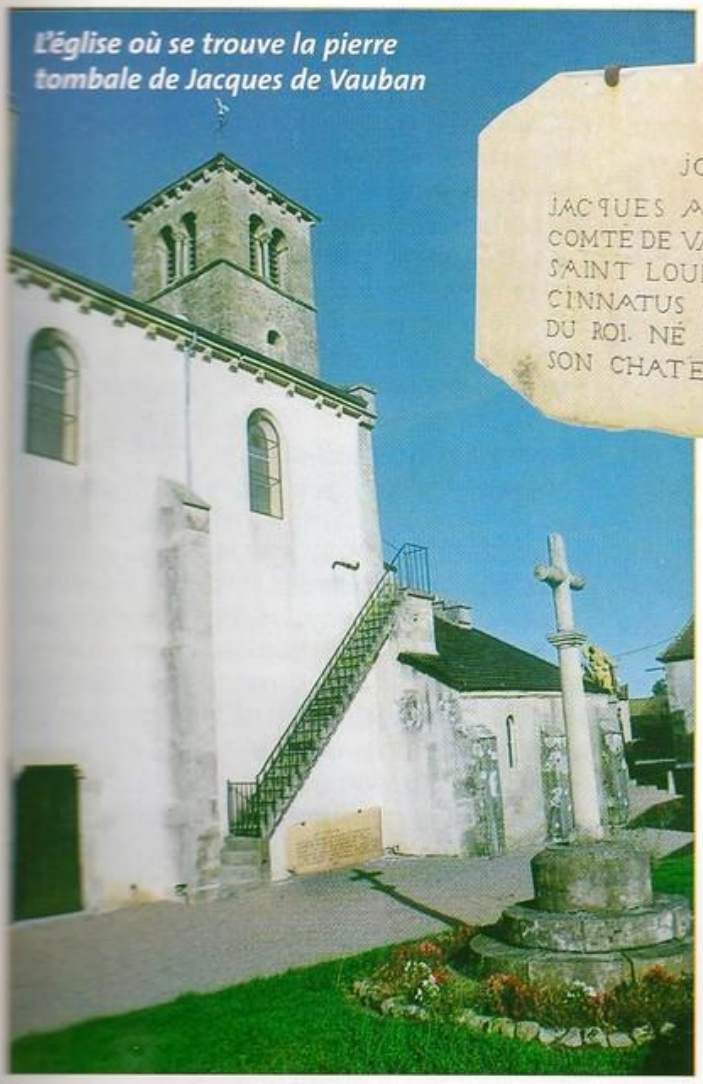

L'église où se trouve la pierre tombale de Jacques de Vauban

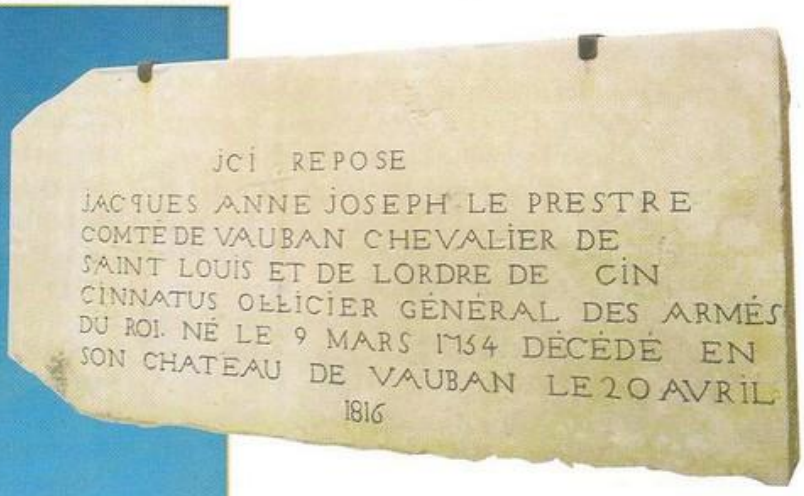

Pierre tombale de Jacques de Vauban dit "le Chouan", mort à Vauban en 1816

révolutionnaires avaient respecté le nom de Vauban. Cependant, bien qu'ils eussent été mis sous séquestre, seulement une partie des biens avait été vendue au profit de la Nation : la seigneurie de Boyer , celle des Sertines, un domaine sur Poisson et le domaine de Seuilly. Il faut préciser que l'abbé Charles Mathieu, que Jacques de Vauban avait engagé comme régisseur avant la Révolution, y était pour beaucoup. Il avait été membre influent du Comité de Salut Public du district de Marcigny, il avait, bien sûr, prêté le fameux serment constitutionnel et avait même poussé la complaisance en se défroquant et en épousant, à l'âge de soixante ans, Jeanne Pitoys, la fille d'un notable de Charolles. Fin stratège autant qu'habile négociateur, en louvoyant adroitement, il avait réussi à sauvegarder la plus grande partie des biens de son patron. Un ancien maître jardinier du château, Etienne Vuldy, qui avait été nommé maire, avait aussi œuvré dans le même sens.

Quand Jacques de Vauban rentra d'émigration en 1807, ses deux frères étaient revenus depuis plusieurs années. Pierre-François était rentré en 1803 à Paris où il s'était marié. Le plus jeune, Jean-Baptiste-Antoine, dit « le petit frère », était revenu en 1802, à Vauban ,où Jacques lui avait demandé de gérer les domaines et où il avait dû vendre pour 160 879 Fr (or) de bois de coupe et de terrains boisés pour solder les dettes de son frère aîné datant d'avant la Révolution.

Le château et les terres de Vauban restèrent donc propriété de Jacques tandis que les terres de Moulin-l'Arconce et Busseuil furent partagées entre les trois frères. Malgré une santé devenue fragile, Jacques vécut encore quelques années à Vauban en compagnie de sa maîtresse, Misss Layton, et mourut dans ses bras le 20 avril 1816. Il fut inhumé dans la chapelle Sainte Marie-Madeleine. Une pierre tombale est toujours posée contre le mur de l'église et mentionne :

ICI REPOSE

JACQUES ANNE JOSEPH LE PRESTRE
COMTE DE VAUBAN CHEVALIER
DE SAINT LOUIS ET DE LORDRE
DE CINCINNATUS

OFFICIER GENERAL DES ARMEES DU ROI
NE LE 9 MARS 1754

DECEDE EN SON CHATEAU DE VAUBAN
LE 20 AVRIL 1816

Son sabre, dont la poignée est gravée de ses armes personnelles, est exposé au Musée des Invalides, salle Rochambeau, à Paris.

Pierre-François Le Prestre, *« chevalier de Vauban »*

Pierre-François, 2ème fils de Louis-Gabriel, naquit en 1757. Chevalier de Malte à l'âge de sept mois, il rentra au service du Roi à l'âge de 16 ans. D'abord sous- lieutenant au régiment de Picardie, il passa rapidement capitaine puis major au régiment d'Orléans en 1788. Royaliste convaincu, il émigra comme ses frères et fit une courte campagne avec l'armée des Princes où il fut nommé lieutenant-colonel et chevalier de Saint-Louis. Il partit ensuite au service de l'Angleterre, puis du Portugal où il vécut à Lisbonne jusqu'à son retour d'émigration en 1803. Peu avant la Révolution, Pierre-François avait épousé, à Paris, une ancienne artiste de scène, Marie-Dorothée Schumacher, qui lui avait donné une fille, Sophie, en 1788.

Après avoir exercé quelque temps les fonctions de contrôleur des Postes à Chalon, il gagna Paris où il fut contacté par Napoléon qui lui proposa une carrière brillante dans les armées de l'Empire. Napoléon souhaitait en effet réconcilier les générations et utiliser à son profit les grands

Pierre-François Le Prestre, chevalier de Vauban

Marie-Dorothée Schumacher

noms qui avaient illustré l'Ancien Régime. Mais, fidèle à ses convictions, Pierre-François refusa gloire et fortune. Sévère pour lui-même, indulgent pour les autres, c'était un cœur tendre et généreux. Bien qu'il aimât le passé, il comprenait le présent et se réjouissait de voir les jeunes générations parcourir la carrière qu'il s'était lui-même fermée. Attaché aux idées de son temps, il n'imposait à personne le culte qu'il leur conservait.

A la mort de son frère aîné en 1816, Pierre-François hérita de ses biens. Il revint à Vauban avec sa femme et sa fille Sophie, pensant habiter le château, mais celui-ci était occupé par Miss Layton qui se retira discrètement dans l'une des ailes. Lors des formalités de succession, Pierre-François découvrit que les biens dont il héritait étaient aliénés d'une somme de quatre-vingt mille francs au profit de ladite dame Layton qui avait fait de nombreuses avances à son amant au cours de leurs folles équipées. Pierre-François intenta un procès en captation d'héritage contre Miss Layton. Il n'eut pas gain de cause et dut verser à l'Anglaise la somme réclamée; elle consentit alors à regagner l'Angleterre.

Les surprises ne s'arrêtèrent pas là. Débarquée on ne sait d'où, arriva un jour à Vauban, « *défraîchie, maigre et ridée* » dit un chroniqueur, Henriette de Barbentane, l'épouse à demi princesse mais légalement veuve de Jacques de Vauban, qui venait réclamer six mille francs de rente annuelle en vertu d'un contrat de mariage signé... quarante ans plus tôt. Le contrat était indiscutable et Pierre-François dut sans doute la verser jusqu'à la mort de sa belle-sœur. Néanmoins, Henriette de Barentane disparut, elle aussi, de Vauban.

Pour faire face à ces dépenses imprévues, Pierre-François dut vendre sa part des terres de Moulin-l'Arconce qu'il avait héritées de sa mère. En novembre 1817, sa fille unique, Sophie, épousait Catherin de Rivoire, d'une ancienne famille aux confins de la Bresse et du Bugey. Bien qu'il lui fût offert de résider au château de Vauban, Catherin préféra emmener sa jeune femme au château de Rivoire. Privés de leur fille, les Vauban s'ennuyèrent, surtout Marie-Dorothée, habituée à la vie active et trépidante de Paris. Ils décidèrent, en 1820, de vendre le château et les terres de Vauban et de rejoindre la capitale. Allait bientôt commencer la ronde infernale des propriétaires successifs.

Sophie de Vauban

Sophie, la fille unique de Pierre-François et Dorothée, connut, avec ses parents, l'errance de l'émigration en Angleterre, en Allemagne et au Portugal. « *C'est là que je me suis développée, entourée d'officiers de la plus grande distinction* » écrit-elle. « *Mon père apprit par son frère cadet qu'un débris de fortune existait encore. C'était Vauban, Moulin-l'Arconce. Il fut décidé, afin d'être sur les lieux, que nous irions en Charollais* »…..

« *J'étais restée quinze ans à Paris dans un état de malaise entremêlé de quelques moments heureux par des liaisons charmantes* ».

Le voyage en Charollais fut mélancolique : « *Le temps était voilé, mes pensées aussi !* » … « *Nous traversions des prés isolés puis de vastes prairies où des bœufs étonnés nous regardaient. J'étais encore un peu à Paris, mais déjà en Brionnais* ».

En découvrant le château de Vauban : « *Un drapeau noir flottait sur le toit, une Anglaise chère à mon oncle l'y avait fait mettre* » mais Sophie admire « *les amours des dessus de portes, les guirlandes des boiseries, la chapelle et dehors, les grands peupliers de la cour, la croix de pierre, les noyers des prairies* ».

En attendant le départ de l'Anglaise, Sophie passa quelque temps heureux chez son amie Pauline de Sevelinges, puis la famille vécut « *un séjour triste et sans prestige à*

Catherin de Rivoire

Sophie de Vauban

Fleury ». Elle rencontra aussi Joseph Berchoux, le poète gastronome local avec lequel elle se délectait à parler poésie. A Vauban, elle s'adonnait à la peinture et au dessin avec passion, mais elle n'avait plus les cours qu'elle suivait à Paris dans le célèbre atelier de Madame Benoist. Faute de moyens, l'existence était sévère et elle s'ennuyait un peu dans cette grande demeure en pleine campagne : « *Le séjour me semble triste, mais grand et beau* ».

Le 17 novembre 1817, en l'église du village, elle épousait le baron Catherin de Rivoire qui l'emmena vivre au château de Rivoire, au-delà de Bourg-en-Bresse. « *J'étais tristement heureuse, je songeais à la douleur de vivre séparée de mes parents bien-aimés ; mes sentiments ont toujours été des passions, il est donc probable que mon cœur a été dupe de lui-même* ».

Sophie de Vauban donna trois filles et un fils à son mari, mais la fin de sa vie fut difficile, celui-ci ayant perdu la vue. Elle mourut le 19 février 1869 et repose dans le petit cimetière près de Rivoire. Vauban garde un souvenir ému de sa dernière petite châtelaine romantique.

Jean- Baptiste- Antoine Le Prestre, vicomte de Vauban dit « *le petit frère* »

Dernier des trois fils de Louis-Gabriel, Jean-Baptiste-Antoine, né en 1758, n'avait que deux ans à la mort de son père. D'abord lieutenant au régiment de Chartres (dragons), il passa rapidement capitaine au régiment de la Reine (cavalerie) puis capitaine commandant le régiment d'Orléans. En 1789, il prit part à l'élection des Etats Généraux. En 1791, il émigra avec son frère aîné, Jacques, en Russie, d'où l'impératrice Catherine II l'envoya combattre avec l'armée des Princes. Mais après Valmy et les défaites successives des royalistes, écoeuré de la conduite du comte d'Artois (futur Charles X) et de la sottise de ses conseillers,

Antoine revint en Brionnais et fut rayé de la liste des émigrés en 1802. Le 28 juin de cette même année, il épousa Antoinette de Poligny, d'une vieille famille du Jura.

A la demande de son frère Jacques, il vint habiter le château de Vauban pour gérer les domaines. Il dut commencer par régler les dettes de son frère en vendant des bois. Il fit vérifier les toitures du château et des communs, et afferma la totalité du domaine à Etienne Vuldy, en reconnaissance de son acharnement à s'opposer à la vente des domaines « *de notre bon maître Monsieur le Comte* ». Vuldy avait en effet été emprisonné par un tyran local, le sinistre Lapalus, qui d'ailleurs allait lui-même être guillotiné par la suite. Antoine fut mis à la tête d'une association de quatre-vingt-treize personnes qui avaient décidé d'acheter une maison convenable pour le curé de la paroisse. Un achat qui, cent ans plus tard, en 1905, allait donner lieu à bien des divisions et des procès dans la commune qui entraînèrent l'expulsion du curé de l'époque par la gendarmerie.

Jean-Baptiste-Antoine eut un fils, Edmond-Sébastien, né en 1805, et une fille, Amélie, en 1809, dont la naissance allait coûter la vie à son épouse, Antoinette. Lors de la Restauration, Antoine fut nommé lieutenant-colonel et chevalier de Saint-Louis par Louis XVIII. Il mourut en 1832, âgé de 74 ans, et fut inhumé à Marly-sur-Arroux.

Sa fille Amélie ne connut donc jamais sa mère morte en couches, mais elle fut adorée par son père et son frère. Elle ne vécut pas à Vauban mais au château de la Faye à Marly-sur-Arroux. En 1831, elle épousa Bouiller de la Faye, d'une vieille famille parodienne, dont elle eut trois enfants, et décéda en 1880. Comme sa cousine germaine, Sophie, elle peignit de nombreux tableaux et portraits.

Edmond Sébastien Le Prestre, *général de Vauban*

Edmond-Sébastien était le fils de Jean-Baptiste-Antoine de Vauban. Il était né à Besançon en 1805. Remarquablement intelligent, il suivit l'Ecole Polytechnique qu'il appelait « *le pont aux ânes* ». Comme ses aïeux, il s'engagea dans la carrière militaire. Après avoir gravi les échelons de ce métier commencé à 18 ans, il fut nommé

Edmond-Sébastien, dernier Le Prestre de Vauban

directeur des fortifications à Besançon, puis général de brigade en 1860. Membre du comité des fortifications, il finira inspecteur général du génie après avoir effectué douze années de campagnes.

Il avait épousé Marie Le Roux du Chastelet qui ne lui donna pas d'héritiers. Comme il était le dernier des Vauban, on lui conseilla de transmettre ce nom à l'un de ses neveux. Mais avant de mourir à Nice, le 4 mai 1871, il avait écrit dans son testament :

« Le nom de Vauban est bien beau, mais difficile à porter. Il signifie Honneur, Probité, Travail, puis il n'est pas un Vauban qui n'ait été soldat. Porter ce nom avec courage était un devoir pour qui il échéait par droit de naissance, mais pour tout autre, il serait un fardeau ou un travestissement. Non, il faut que le nom de Vauban meure avec moi ».

Il est inhumé à Roeux près d'Arras où une épitaphe est gravée sur sa tombe :

CI-GIT

EDMOND- SEBASTIEN- FRANCOIS JOSEPH
LE PRESTRE
COMTE DE VAUBAN
GENERAL DE BRIGADE, GRAND OFFICIER
DE LA LEGION D'HONNEUR

marié le 1er Octobre 1855 à Marie
Apauline Le Roux du Chastelet,
MORT SANS POSTERITE

EN LUI FINIT LA MAISON
DES LE PRESTRE DE VAUBAN

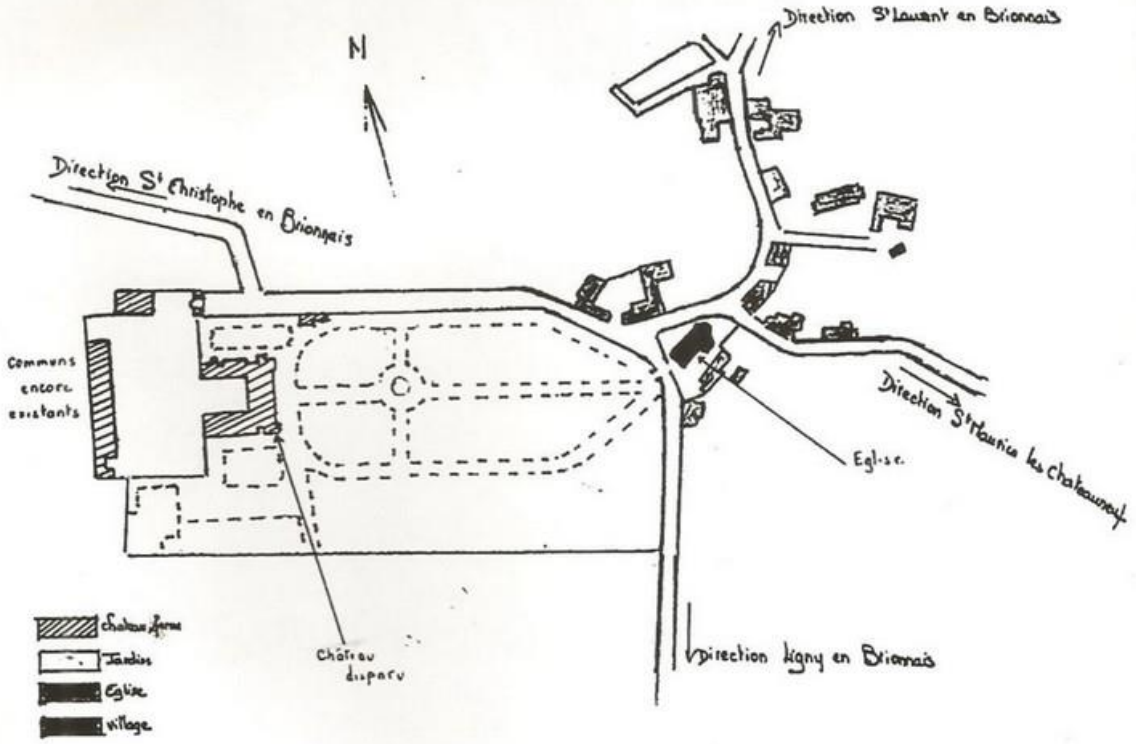

Relevé du cadastre en 1825 : il montre l'imposante superficie du château et de ses dépendances par rapport au village

Dessin du Château de Vauban au temps des Frères Maristes

Après les VAUBAN

L'agonie du château

Après le mariage de leur fille unique Sophie, Pierre-François et Dorothée avaient vendu, en 1820, le château et la terre de Vauban au baron Dupont de Soyans pour la somme de 220 000 Fr et s'étaient retirés à Paris.

Cinq ans plus tard, le baron les revendit pour le même prix à Madame de Choiseul-Gouffier, épouse du baron de Grouseilhes (conseiller d'Etat et de la Cour de Cassation, puis ministre de l'Instruction) qui, en 1829, le revendit, toujours au même prix, à Alexandre Mayol de Lupé.

Celui-ci sembla s'intéresser au domaine, il l'agrandit même de quelques pièces de prés et bois; le domaine comptait alors 243 hectares dont 108 en herbages, 87 en bois, 48 en cultures. Pourtant, dès 1839, Mayol de Lupé le revendit aux frères Gonnet, de Ranchal et Villefranche pour 225 000 Fr; maigre bénéfice. Les Gonnet sont des marchands qui achètent pour revendre au détail. La propriété fut alors démantelée, morcelée et vendue à plusieurs acheteurs de la région. Les 37 hectares de la « grande prairie » furent vendus à deux acquéreurs différents.

L'enclos de dix-huit hectares comprenant le château et les communs fut acquis par Mgr d'Héricourt, évêque d'Autun, qui souhaitait y installer les Frères Maristes. Ainsi écrit-il au Père Champagnat, leur fondateur : « *La position de Vauban est fort heureuse au centre des cantons les plus religieux de mon diocèse, tout près des montagnes de le Loire* ». Il était même persuadé d'avoir acheté là, « *l'ancien château du grand Vauban* ».

Sans grande conviction, le Père Champagnat y installa ses frères le 8 décembre 1840. L'établissement, pensionnat et externat, semblait fonctionner tant bien que mal ; sans doute, plutôt mal, car

dès 1852, le pensionnat fut transféré à Charlieu et l'externat ferma ses portes trois ans plus tard. Entre temps, Mgr d'Héricourt étant mort, c'est le cardinal Matthieu qui fut chargé de « liquider » le château ; il ne restait qu'un enclos de 7 hectares.

Que faire d'un château sans terres, en pleine campagne ? Après les marchands apparurent les « casseurs ». Pour 30 000 Fr, Foucaud et Meilheurat, de Saint-Christophe, achetèrent le tout ; spécialistes de la démolition, ils faisaient fortune dans la vente au détail des édifices d'art. Tels des vautours affamés, ils s'abattirent sur leur proie et en dispersèrent les lambeaux aux plus offrants ; certaines pièces, dit-on, s'en allèrent jusqu'en Amérique.

Il fallut six longues années aux démolisseurs pour venir à bout du château construit par Antoine de Vauban,150 ans plus tôt. Mais bientôt, la prairie allait tout recouvrir de son impérial velours vert où les belles charolaises, indifférentes au passé, se régalent encore d'une herbe si tendre. Pourtant, dans leur délire dévastateur, les casseurs avaient épargné le porche, seul témoin muet restant d'une gloire passée.

Mais le si petit village n'est pas peu fier du nom qu'il porte à jamais : Vauban...

Le porche et le puits, derniers vestiges du château

Château natal d'Antoine de Vauban, à Bazoches, dans le Morvan

Un groupe de Brionnais en visite au château de Vauban, à Bazoches

Remerciements :

Nous exprimons nos remerciements et notre profonde gratitude à toutes les personnes qui, par leur savoir, leurs ouvrages, le prêt de documents de toute nature, nous ont permis de reconstituer l'histoire du village de Vauban parue dans les numéros 17 et 18 de Mémoire Brionnaise :

- Mme Constantin de Chanay
- M. Hubert de Rivoire
- M.Patrick de Rivoire d'Heilly
- Mme Ay de La Brosse
- M. et Mme Olivier Rollet
- M. Jean-Baptiste Mérieux
- M. et Mme Marc Lavenir
- MM. Hervé Vallin et Marc Tibaldi
- Studio Guy Bernard
- M. Jean-Henri Etienney
- Editions de l'Armançon
- M. Daniel Margottat
- M. Roger Morignat
- Mme Renée Croizier
- Et les Amis de la Maison Vauban

Le Château de Vauban à Bazoches (Nièvre)
Œuvre d'Armand d'Aunay

Ouvrages consultés :

- « Si Vauban m'était conté » édité par le Foyer Rural de Vauban (1992)
- « Généalogie Busseul » - Chérin - M.E Révérend du Mesnil
- « Généalogie Le Prestre » - Desvoye 1873
- « Terrier de Saint-Sernin - Charles de Busseul » - 1578
- « Terrier de Saint-Sernin - Marc-Antoine de Busseul » - 1630
- « Terrier des Sertines » - 1729
- « Terrier de Boyer » - 1726
- « Inventaire des Archives du Château de Vauban » - 1753
- « Quiberon » - Comte Jacques de Vauban - Ed. 1941
- « Vauban » - Général Pujo - 1991
- « Vauban » - Général Y. Bardes - Ed. de l'Armançon
- « Eloge de Vauban » - Carnot - 1784
- « Vauban, sa vie, son œuvre » - Ass. des amis de la maison Vauban - 1990
- « Figures du Charolais » - Alain Roland Forissier
- « Le Jardin de la Prieure » - Jean-Henri Etienney
- « Archives Communales de Vauban»

Un avion s'écrase à Versaugues, le 20 mai 1940 à 3h25

documentation fournie par Jacques Bonnefoy
d'après l'historique du GB 1/15
complétée et mise en forme par Georges Déclas

L'appellation GB 1/15 désigne le Groupe de Bombardement 1 de la 15ème escadre de bombardement. Du 24 avril 1935 au 19 décembre 1939, date à laquelle il rejoint Reims, il est stationné à Avord (Cher). Equipé d'abord d'avions Bloch 210 (ces appareils sont construits par les usines de Marcel Bloch qui prendra plus tard le nom de Marcel Dassault), le groupe est ensuite doté de Farman 221 puis 223 (voir notice concernant cet avion à la fin de l'article). De novembre 1937 au début de 1938, il participe à la "croisière impériale" en Indochine. De janvier à juillet 1939, une partie du groupe se trouve à Blida (Algérie). Le 17 novembre 1939, le groupe est rapatrié à Romilly, puis à Reims le 19 décembre. Au début de 1940, le groupe effectue des missions à partir de Reims. Le 10 mai 1940, devant l'avance des troupes allemandes et les attaques de l'aviation ennemie, le colonel Moraglia, commandant le groupe, reçoit l'ordre d'évacuer la base de Reims et de se replier à Saint-Yan d'où il continuera ses actions de bombardement dès le 14 mai. Le 11 mai à 5h30, un Farman 222 évacué de Reims et piloté par le lieutenant Avenard manque son atterrissage et s'embrase. Heureusement, l'équipage, indemne, a pu quitter l'appareil qui avait vraisemblablement été touché par un tir de la DCA française. Le 13 mai, l'escadre est inspectée par le général Hébrard, commandant la 6ème division aérienne.

Dans la journée du 14 mai, l'état-major de la Z.O.A.N. (zone d'opérations aériennes Nord) ordonne une attaque sur Sedan et les rives de la Meuse où les blindés allemands effectuent une percée foudroyante. Les équipages du groupe, commandés par les capitaines Terrassier et Vanhoutte ainsi que les lieutenants Cousault et Charlan, décollent à 20h30 et exécutent parfaitement leur mission. Ils continuent avec succès leurs sorties les 15,16,17 et 18 mai.

Le 19 mai, le groupe reçoit, par message chiffré, l'ordre de reconnaître de nuit l'axe Montcornet, Rozoy, Liard où le colonel Charles de Gaulle, à la tête de ce qui reste de la 4ème division cuirassée, mène une vigoureuse contre-offensive, et d'y attaquer les objectifs découverts.

Trois avions partent de Saint-Yan sous la conduite des capitaines Vanhoutte, Montalègre et du lieutenant Charlan. Les deux premiers appareils mènent à bien leur mission, mais il n'en est pas de même pour celui du lieutenant Charlan. En effet, il ne peut larguer qu'une partie de son chargement de bombes par suite du mauvais fonctionnement du dispositif de largage. De plus, il est touché par un tir de la "Flak" allemande et un incendie se déclare sur un des moteurs droits. Le commandant de bord s'efforce de ramener l'avion à sa base, mais il perd régulièrement de l'altitude. En arrivant à proximité de Saint-Yan, l'appareil n'est plus qu'à deux cent mètres d'altitude, et l'équipage ne peut plus sauter en parachute. Le pilote tente alors un atterrissage de fortune. Pour limiter les risques, le commandant de bord décide de larguer quelques bombes. Il réussit à en lâcher seulement deux sur la route de Marcigny au lieu-dit "terres de l'Arsenne" sur la commune de Montceaux l'Etoile. Au cours de cet atterrissage mouvementé, l'avion glisse sur

le ventre, fauche deux petits arbres et termine sa course contre un chêne au lieu-dit "Les Cheneaux", commune de Versaugues. Les cinq membres de l'équipage : le commandant de bord lieutenant Charlan, le premier pilote sous-lieutenant Balasc, le deuxième pilote sergent-chef Bodin, le radio sergent-chef Mille et le mécanicien sergent-chef Gauvain, légèrement blessés, sortent le l'épave par leurs propres moyens juste avant que l'appareil ne s'embrase et brûle complètement. Les rescapés rejoignent la maison de madame Girardon proche du point de chute et sont ensuite évacués vers l'hôpital de Paray-le-Monial. Le Farman contenait encore une vingtaine de bombes. Très rapidement, un périmètre de sécurité est mis en place par la gendarmerie. Les restes de l'avion sont détruits le 15 septembre 1940 par un détachement de l'armée d'armistice. Des témoins qui ont assisté à l'accident en feront le récit par la suite.

Quelques jours après l'accident, un nouveau Farman 222 est affecté au groupe qui continuera ses missions jusqu'à la cessation des hostilités. Le 15 juin 1940, le GB 1/15 rejoint Lézignan, puis Oran le 19, Oujda au Maroc le 25 pour être dissous le 30juillet 1940. Il sera reconstitué en 1941 et basé à Istres.

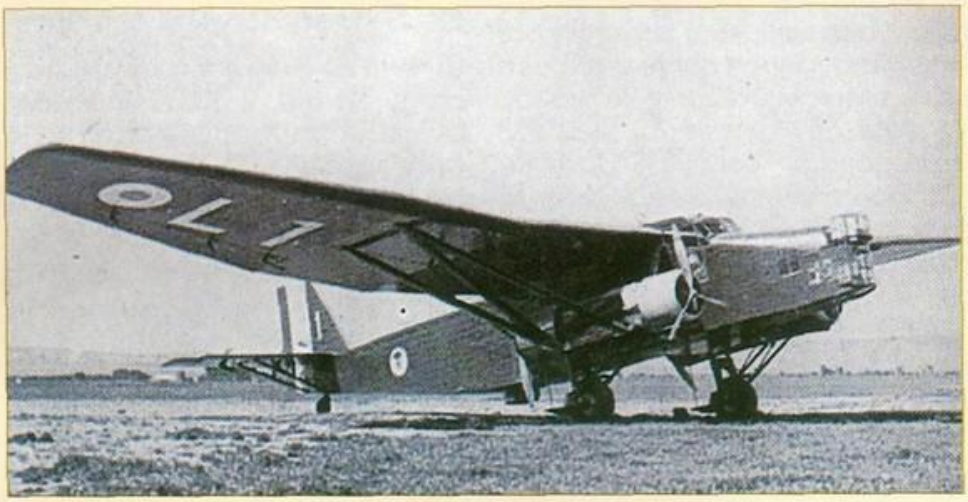

Farman F-222/2
Bombardier lourd

Quintuplace de bombardement lourd. Premier vol en octobre 1937.
24 exemplaires construits pour l'Armée de l'Air française.
Monoplan aile haute. Moteurs en tandem. Construction entièrement métallique.

Envergure	35,65 m
Hauteur	6,38 m
Equipage	5
Masse à vide	11 000 kg
Masse totale	18 700 kg
Longueur	22,57 m
Surface portante	184,60 m²

Motorisation : 4 Gnome & Rhône de 920 ch

Vitesse maximale	360 km/h à 4000 m
Montée à	4000 m en 13 mn 30 s
Plafond	8000 m
Autonomie	2200 km
Armement	1 mitrailleuse de 7,5 mm en tourelle dorsale 1 en tourelle avant 1 en tourelle ventrale 2200 kg de bombes

En bref...

La chapelle d'Arcy *(Les Amis des Arts de Marcigny)*

Pour en finir avec la chapelle d'Arcy dans l'église de Vindecy (voir M.B. n°6, pages 19 et 20, n°8, pages 7 à 9, n°10, pages 60 à 62, n°17, pages 66 et 68), voici la chapelle restaurée (photos qui n'avaient pu paraître dans le numéro précédent). On y voit sur un mur des plaques de marbre : ce sont les *in memoriam* du marquis Larcher, de la marquise et de leur fils assassiné.

On peut également deviner, à la base de l'envolée des arêtes de voûte, l'emplacement du blason des Le Viste martelé à la Révolution. Vous pouvez voir le blason entier dans l'article de Jean-Henri Etienney.

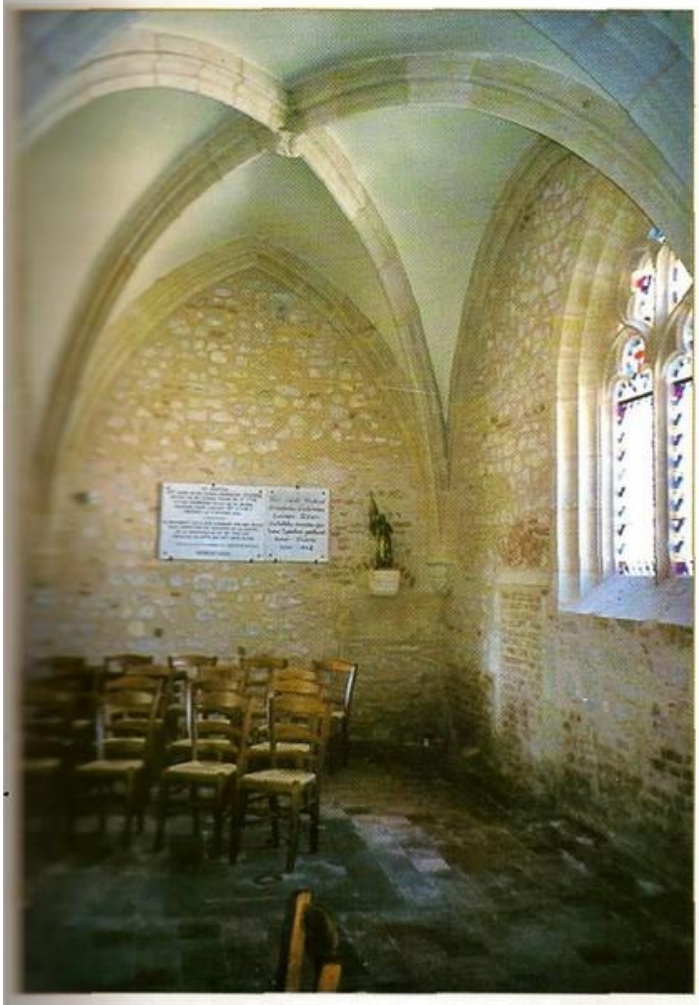

Chapelle d'Arcy dans l'église de Vindecy

Le blason des Le Viste martelé

Abel Claude Marie de Vichy (1740-1793) Seigneur de Montceaux l'Etoile

par Daniel Margottat

Les pages qui suivent ont pour propos de mieux faire connaître celui qui fut seigneur de Montceaux l'Etoile pendant près de 25 ans et qui donna à son village pendant cette période une activité et une prospérité économique sans égales. Ce quart de siècle qui se termina par le plus grand bouleversement social et politique qu'a connu notre pays (la Révolution) a permis, dans ce village, à des paysans frustes de côtoyer des gens d'ailleurs et différents, a permis à des individus d'origine modeste d'asseoir une position, certes de domestique, mais plus aisée, plus ambitieuse, à des artisans et marchands locaux de s'enrichir et devenir bien vite des bourgeois et des notables, à des jeunes gens curieux et ouverts de découvrir l'existence et le progrès des sciences et des techniques. Dans ce microcosme qu'est Montceaux, ces cinq lustres sont bien les lustres des Lumières dont les pampilles ébouriffantes vont éclairer une communauté villageoise originellement fermée sur elle-même, comme elles le sont presque toutes à cette époque.

Abel Claude Marie de Vichy, le personnage central de notre propos, est en lui-même tout sauf banal. Le petit Abel est devenu tour à tour Guidon de Gendarmerie, Seigneur, Marquis de Vichy et finalement le "traître Vichy". Etre le neveu de Madame du

Deffand, le demi-frère de Julie de Lespinasse pour se retrouver compagnon et "portier" de l'illustre et énigmatique Cagliostro puis Procureur de sa Commune sous les institutions de la République avant de finir fusillé par les armées de la même République, ce n'est tout de même pas un destin donné à tout le monde.

La famille

Les Vichy sont une vieille famille de l'aristocratie française. En 1740, un des maillons présents, Gaspard de Vichy, ancien Maréchal de Camp des armées du Roi, est retiré à Ligny-en-Brionnais, au château de Chamron (maintenant détruit) où il vit avec son épouse Camille Diane d'Albon. Sa vie militaire a été une vie de soldat courageux et entreprenant, mais sa vie civile et privée fut légèrement agitée. L'abbé Denis, qui fut son homme d'affaires, a, à son propos, ce mot savoureux : *"Il fut longtemps jeune"*. De cette jeunesse, de ses aventures amoureuses, il a subsisté une jeune fille, fruit des amours de naguère avec... le mère de celle qui est devenue son épouse. Cette jeune femme, Julie, à qui on a donné le nom de Lespinasse (?), vit avec eux au château de Chamron depuis qu'elle est orpheline. La comtesse Diane sait-elle qui est réellement cette demoiselle à l'âme sensible ? Toujours est-il que la vie à Chamron ne semble pas de toute sérénité pour la jeune femme. Elle se mue bientôt en gouvernante, ou demoiselle de compagnie, du petit Abel (né le 9 novembre 1740), de huit ans son cadet, et on peut les imaginer, sous les larges ombrages de Chamron, se promenant de concert, elle accompagnant le babil d'un enfant qui gardera un esprit perpétuellement curieux. Viendra s'adjoindre plus tard Anne Camille, le second fils, né en 1745. Mais la situation de Julie au château est visiblement bien difficile, et lorsque la sœur du comte Gaspard, Marie, marquise du Deffand et veuve, désormais installée à Paris, commence à souffrir de cécité, elle emmène avec elle (1754) comme lectrice, une accompagnatrice discrète et empressée, Julie de Lespinasse, dont on sait qu'elle sera bientôt la rivale d'une marquise vieillissante auprès de tous les beaux esprits de la capitale qui se pressent dans leurs salons. L'influence parisienne de Julie, comme l'intérêt qu'elle porte à ce demi-frère de province qu'elle a aimé comme un véritable petit frère, ne seront pas négligeables dans la vie d'Abel de Vichy. Madame la comtesse Diane, elle, est une femme, semble-t-il, pragmatique, les pieds bien sur terre, dotée d'un solide appétit accompagné d'un bon sens de même facture, mais pas dépourvue de talent, en témoignent les lettres qu'elle écrivit lors d'un long hiver passé en Provence.

Armoiries de la famille de Vichy-Chamron.
L'écu se trouve entre deux animaux fantastiques : le Sauvage et le Griffon.

Des parents provinciaux, presque campagnards et discrets, une tante et une demi-sœur mondaines, parisiennes, lettrées, mêlées à tout ce qui touche la politique, le "monde" et les arts, voilà le contraste saisissant des deux voies qu'ont choisi les Vichy en ce milieu de dix-huitième siècle.

Pour l'instant, on peut imaginer l'enfance d'Abel entre apprentissages studieux et vie de petit seigneur à la campagne, cette campagne brionnaise verdoyante, plantureuse et calme dont les charmes ne cesseront de le bercer toute sa vie.

Les années jeunesse, un militaire vite lassé

Il est l'aîné, il aura les terres de Chamron, mais en attendant, il lui faut faire carrière. C'est dans la cavalerie que va se former le futur lieutenant Abel de Vichy. Son régiment basé à Lunéville ne participe pas, semble-t-il, à des combats, et le jeune homme à peine rompu aux exercices découvre, non sans plaisir, la vie de tout fringant officier bénéficiant d'une maison particulière, partagée avec l'un de ses pairs. La tradition le dit et le répète, c'est bien ces circonstances et cette époque de la vie qui autorisent à nouer des liens d'amitié forts et indissolubles. Parmi les camarades officiers avec lesquels il se lie, il y en a un dont nous reparlerons, il s'agit de Lezay-Marnesia, originaire de Franche-Comté. Quand il n'est pas en garnison à Lunéville, le jeune Guidon de gendarmerie, probablement déjà l'esprit ouvert, brillant et passionnée, a ses appartements à Roanne, où il peut fréquenter la bonne société forézienne, celle des seigneuries environnantes en s'étourdissant de luxe, de rencontres, de théâtres et de frivolités.

Il n'a pas, semble-t-til, la vocation militaire. Quel est le déclencheur véritable de sa démission qui interviendra en 1769 ? C'est probablement la conjonction de plusieurs phénomènes.

D'abord, un mariage d'amour. Il a épousé Claude (mais on dira le plus souvent Claudine) de Saint-Georges le 26 novembre 1764. Le jeune couple s'aime, ce ne fut ni un mariage arrangé, ni un mariage de convenance. Deux garçons sont nés à Chamron, Abel Cécile le 23 octobre 1765 et Gaspard Félix le 17 janvier 1767. Comment vivre pleinement une vie de mari et de chef de famille avec l'état militaire et ses aléas ?

Ensuite probablement la construction dans son imagination fertile d'un avenir de *"seigneur éclairé"*. Il répandrait prospérité et concorde sur ses terres, développant son esprit dans les arts et les sciences au profit de tous, à l'instar de son camarade de régiment Marnésia qui démissionne de sa charge la même année. Celui-ci se retire sur ses terres de Moutonne (il viendra à Montceaux, Abel de Vichy lui rendra visite) où il a déjà avancé son ouvrage *"Essai sur la nature champêtre"*, prônant une utopie contenant *"rejet du luxe, refondation sociale par le retour des nobles au village au*

Canon, d'une paire offerte au Musée de la Tour - Marcigny, par la famille de Vichy. "Le Griffon", Munch, Lyon, 1730. L'affût porte ce nom, ainsi que la devise : "Tantum valet quantum sonat".

Buste d'Abel Claude Georges, Cecile, Goërich, marquis de Vichy-Montceaux (1765-1831), fils du marquis Abel (son frère était Gaspard). Argile séchée, par la marquise Larcher, d'Arcy. Collection du Musée de la Tour du Moulin, Marcigny.

milieu des paysans pour en faire une communauté fondée sur les devoirs réciproques, le respect, la bienfaisance et la fête". Au nom de leur amitié, dans leurs jeunes têtes fébriles et enflammées, ont-ils projeté de tenter cette refondation sociale chacun de leur côté ?

- Enfin, une santé déficiente qui, si elle n'est pas précaire, procure les plus vives alarmes à son esprit inquiet. De quel mal souffre-t-il exactement, ou plutôt de quels maux ? Il se plaint d'une gêne - ce n'est semble-t-il pas une blessure - qui lui occasionne les plus grandes difficultés pour monter à cheval et le fait souffrir quand il est en selle. C'est cet argument qui servira à justifier son départ de l'armée. Il a, en outre, des douleurs de poitrine et des maux de tête fréquents. Mais surtout, il est sujet à des crises nerveuses terribles, qui peuvent durer plusieurs jours et qui se produisent en cas de contrariété ou d'angoisse, crises qui le laissent ensuite sans forces, épuisé et d'humeur chagrine. Car c'est un "cyclothymique", dirait-on maintenant. Débordant d'énergie, entreprenant, exalté, inventif, extraverti, ne tenant pas en place, il peut soudainement passer des jours, prostré, inactif, "broyant du noir", épisodes fréquents au milieu de ces longs hivers qu'il déteste. C'est un être franc, généreux, disponible, mais terriblement influençable, et face à un adversaire un tant soit peu opiniâtre, il se montre velléitaire, baissant facilement la garde s'il n'y a pas autour de lui des gens qui l'encouragent, le dynamisent et le soutiennent.

Gaspard de Vichy a acheté la seigneurie de Montceaux - Verdet - Versaugues en 1755. Le domaine, qui fut celui des Saint-Georges au siècle précédent a certes périclité - pensons aux terribles hivers de 1709 et suivants - mais cela reste une propriété de beaux revenus, avec ses prés en bords d'Arconce, des communs importants, et son château, là où naquit un Saint-Georges qui mourut archevêque de Lyon en 1715. Quand Abel épousa Claudine, Monsieur de Vichy eut le bon goût d'offrir la seigneurie au jeune couple, et donc, à sa belle-fille, la terre de ses aïeux.

En 1769, Abel de Vichy abandonne sa charge de Guidon de Gendarmerie (récupérant de la sorte 60 000 livres); on peut supposer qu'il a décidé depuis pas mal de temps déjà que lui et son épouse seraient seigneurs de Montceaux.

L'installation

Retenu en partie par ses obligations militaires, Abel de Vichy a pourtant suivi de près l'état de son nouveau domaine, les entretiens et réparations à y faire, les revenus à en tirer. Dès 1765, une première visite, accomplie avec le notaire Joanin, de Conde, l'amène à confier à celui-ci la régie des domaines. Des courriers réguliers font état de la sur-

veillance des biens et de la bonne tenue de l'exploitation. Quand , en 1769, il vient s'installer à Montceaux avec femme et enfants, il a déjà une idée de ce qu'il veut faire du château qui sera sa demeure, bâtisse remaniée au fil des siècles, mais qui n'offre pas tout ce que lui rêve d'y voir pour un séjour à sa convenance et ses ambitions. Ses revenus sont alors considérables. Outre la terre de Montceaux, il dispose, par héritage, des seigneuries de la Borde, Mâlain, Chamesson, situées en Bourgogne dijonnaise; ses parents ont à leur disposition les revenus de Chamron; par sa belle-famille il peut disposer de biens autour de Saint-André (actuellement d'Apchon, dans la Loire). Il n'hésite donc pas à dépenser; son nom est à lui seul une caution sur la certitude d'être payé ou remboursé un jour. Pour satisfaire à ses besoins, le marquis de Vichy se doit d'avoir une demeure confortable, agréable et à sa mesure. Vont commencer à Montceaux des travaux incessants d'aménagement, de transformation, d'agrandissement. Il lui faudra très vite une maisonnée complète, c'est-à-dire un personnel nombreux : boulanger, charron, menuisier, cocher, postillons, laquais, garde-chasse, palefreniers, jardiniers, lingères, cuisiniers, gouvernante, secrétaires, régisseur, maître d'hôtel, aumônier, valets et domestiques de toutes sortes sans parler des hommes travaillant les terres, laboureurs, vignerons, bouviers etc. Au début des années 1780, ce seront près de cinquante personnes appointées qui vivront en permanence au château de Montceaux, sans parler des travailleurs venus de l'extérieur. La vieille demeure des Saint-Georges devient ce qu'on pourrait appeler maintenant un "Relais et Châteaux, cinq étoiles". La bâtisse comportera des chambres en grand nombre (il en fera créer d'autres au fil des années), elle s'appuie sur un coteau qu'il va faire aménager en parc et jardins où la rareté des plantes n'aura d'égale que leur beauté, le potager sera garni de tout ce qui peut pousser sous nos latitudes, et pour les fruits plus exotiques, qu'à cela ne tienne, il y aura l'orangerie et bientôt la serre chaude. Abel de Vichy tient table et chambre ouverte. On se bouscule pour être invité, pour en être l'hôte. L'abbé Courtépée, auteur de la description du Duché de Bourgogne et qui fera deux haltes à Montceaux, ne tarira pas d'éloges sur la qualité de la réception. On y est reçu et choyé, même pendant l'absence du maître des lieux. Les voisins s'y pressent, les Saint-Christophe, les Lévis, les Boyer, bientôt les Monteynard, notamment pour les fêtes de Carnaval où l'on se déguise, où l'on joue saynètes et théâtre. Pour meubler, garnir, réparer, alimenter cette petite ville permanente, les charrois et les courriers sont incessants depuis les deux autres demeures, Chamron et Saint-André. Monsieur le marquis, comme Cadet Rousselle, a trois maisons, mais celles-ci ont solides poutres et chevrons. La Loire permet d'expédier depuis Roanne jusqu'aux ports de Baugy ou Chambilly, quantité de marchandises venues de fort loin qu'on achemine jusqu'à Montceaux. Il est facile d'imaginer comment, en peu de temps, la vie du village s'est transformée : des emplois créés, du travail permanent et des embauches temporaires, l'arrivée et le transit incessant de voyageurs, de visiteurs, de personnels forains (c'est-à-dire d'ailleurs), de marchandises. A ce dynamisme "d'entreprise" s'est ajouté un dynamisme de nouvelle petite métropole régionale avec la création de quatre foires annuelles pour l'obtention desquelles Lambert, son homme d'affaires parisien, s'est démené sans compter (il n'est pas dit d'ailleurs qu'il n'ait pas reçu la main discrète d'une Julie de Lespinasse dont les relations lui ont permis d'obtenir, pour ce demi-frère qu'elle couve de loin, la Croix de Saint Louis). Abel de Vichy visite régulièrement ses hautes terres bourguignonnes (1771, 1773, 1775) où il récupère miroirs, tapisseries, linge et vaisselle, pour doter Montceaux, abandonnant presque entièrement les vieilles demeures locales pour se consacrer à ses seules terres brionnaises.

Les deuils

C'est au beau milieu de cette "montée en puissance" qu'Abel de Vichy va être frappé par les deuils. Bien sûr, il y a eu la mort pré-

maturée du jeune frère, Anne Camille, emporté à Roanne à vingt-trois ans par la maladie, le 23 novembre 1768. Mais celle-ci n'a pas touché aussi fortement qu'on pourrait l'imaginer frères et parents. Anne Camille, le cadet, le vicomte, à la vie marginale, aux frasques innombrables et qui laissera un peu partout des "ardoises" qu'on ne cessera de présenter de nombreuses années plus tard à Abel, avait opté pour une vie à risques. Quel avenir rêvait-il ? Probablement pas un avenir digne de ceux qu'on peut envisager pour un "de Vichy". Parmi ses comparses roannais où la comtesse sa mère trouvait qu'il y avait *"bien de la marchandise mêlée"*, combien étaient jugés fréquentables et dignes de son nom ? On ne prendra guère de nouvelles de lui et c'est dans la solitude et presque l'abandon que celui qu'on surnomme "le fou" dans l'entourage des Vichy finira ses jours. Le premier deuil qui va frapper de plein fouet Abel de Vichy, c'est la comtesse Diane, emportée le 4 juillet 1773 à 57 ans. Au-delà de la perte d'une mère, toujours douloureuse, cette mort avive les inquiétudes du jeune marquis qui, depuis plusieurs mois, voit son épouse dans un état maladif sans réels progrès et pour laquelle il craint une issue fatale. Ce seront un an et demi d'affres, de faux espoirs, de rémissions temporaires, face à une irrémédiable atteinte des poumons (peut-être une tuberculose) qui emportera Claudine de Saint-Georges le 28 janvier 1775 : elle avait tout juste 32 ans. De Roanne ou de Montpellier, les médecins auront été impuissants, usant et abusant (n'est-ce pas, Molière !) des saignées, des bouillons de tortue ou d'escargots et autres extravagances. L'éloignement de la rivière d'Arconce, conseillé par Rostain, aurait peut-être été un bienfait qu'Abel de Vichy ne suivra pas. Même le "baume de la Mecque" adressé par la reine de France elle-même (encore les amis de Julie ou ceux de Madame du Deffand ?) restera sans effet.

C'est un Abel de Vichy abattu, déboussolé et veuf qui doit maintenant "régner" sur Montceaux. Il va choisir de s'en éloigner. L'éducation de ses fils va être le premier prétexte. C'est à Paris qu'ils les conduira pour suivre leurs études, au collège d'Harcourt, sous la tutelle de Monsieur et Madame Rollin et la férule, assez vite dépassée, du jeune abbé Denis. Ils y retrouveront Toni, le fils du comte et la comtesse de Lévis qui vivent le plus souvent dans la capitale. Madame de Lévis tendra une épaule secourable aux épanchements du marquis de Vichy et leurs rencontres ne seront pas sans émouvoir son mari. La comtesse de Lévis meurt subitement à Paris au mois de janvier 1776, un an tout juste après l'épouse d'Abel. Séjour à Moutonne (chez Marnésia), retour à Saint-André, puis Paris de nouveau pour accompagner les dernières heures de Julie de Lespinasse, laquelle s'éteint dans son appartement le 22 mai 1776, ayant fait une mort chrétienne, disent ses biographes, sous l'influence d'Abel de Vichy. Elle avait 44 ans. L'une après l'autre, les femmes qui l'auront chéri, aimé et aidé, viennent de le quitter. C'est dorénavant au monde des hommes que va être confronté le marquis de Vichy.

L'affaire Vauban

Depuis 1774, Gaspard de Vichy en propriétaire avide et en père obstiné, lorgne sur les terres qui touchent son domaine de Chamron, celles de l'Etoile en Brionnais appartenant à Maximilien Duclaux. Une histoire familiale compliquée, un propriétaire éloigné (sur ses terres de Chabannes en Bourbonnais), un fondé de pouvoir plus attiré par ses intérêts propres que par ceux de son patron, ont fait des terres de l'Etoile un domaine en mauvaise posture. Mais une voisine de fort caractère a aussi des vues sur la propriété, la marquise de Vauban. Des courriers entre Vichy et madame de Vauban, une rencontre peut-être, aboutissent à un accord en juin 1775, une sorte de convention écrite par laquelle les deux seigneurs s'entendront pour se partager les terres au mieux, suivant comme les parcelles jouxtent leurs propriétés, dès que Gaspard de Vichy en aura fait l'acquisition. Le Comte en offre jusqu'à 150 000 # (livres) mais Duclaux fait traîner les choses, espérant voir

monter les enchères. Madame de Vauban a-t-elle réellement fait des offres séparées dans le dos de Gaspard en juin 1778 ? Abel, qui a suivi les tractations entreprises par son père, prend le mors aux dents et, après plusieurs relances, le 9 juillet 1778, parvient à convaincre Duclaux à qui il achète, pour lui seul, l'ensemble de la propriété 92 000 #. Mais c'est payer bien cher ce qu'il reste d'un domaine que Magnien, le fondé de pouvoirs, dépèce depuis des mois petit bout par petit bout, 300 # par ci, 500 # par là, auprès des habitants de Ligny qui en ont les moyens (il vendra ainsi 83 parcelles). La marquise de Vauban réalise qu'elle s'est fait gruger et, forte du document signé par Gaspard, attaque en justice. Montceaux, de son côté, peut redevenir Montceaux l'Etoile, puisque les deux seigneuries n'en faisaient déjà qu'une au seizième siècle avant quelle soit démembrée entre les deux sœurs héritières des Fougères.

Commence alors une procédure qui va durer plus de quatre années. Gaspard et Abel de Vichy, l'abbé Denis ('homme d'affaires du père qui est devenu le fondé de pouvoir du fils) vont tour à tour ou conjointement "monter à Paris" pour travailler à leur défense. Abel, qui est l'acheteur, se dit non lié par la promesse signée par le comte. Un premier jugement de 1780 déboute la marquise face au fils, mais condamne le père à 50 000 # d'amende et aux dépens. Le vieux comte de Vichy, aigri, fatigué, usé par les tourments qu'engendre la procédure, ne verra pas la fin du procès puisqu'il meurt le 16 juin 1781. Treize mois plus tard, un second verdict persiste à condamner les Vichy. L'abbé Denis prend en mains les choses, se lance dans un ultime appel auquel il consacre tous ses moyens et les relations qu'ils s'est faites à Paris. Le verdict du 15 mai 83 installe définitivement et légalement Abel de Vichy à la tête de l'Etoile. Denis triomphe, croule sous les deniers du remerciement et s'installe en hobereau à Montcelly (le petit Montceaux), le château qu'il se fait construire à Ligny.

Les années de prospérité

Les années 1780-1785 sont en effet celles où, installé en seigneur influent, Abel de Vichy peut se livrer pleinement à ses activités. Par le port de Baugy transitent des caisses entières d'objets et de marchandises qu'on véhicule ensuite jusqu'à Montceaux. Il a toujours sur la route, entre Montceaux, Chamron et Saint-André, une voiture, un messager, un commissaire. L'aubergiste Pichon, à Roanne, reçoit à table ouverte, secrétaires, aumônier, valets, hommes de peine, le Marquis lui-même. Outre le développement économique qu'il étend sur toute la région - Montceaux continue d'être un chantier d'agrandissement et d'embellissement - le Marquis peut enfin songer à lui-même. Il aime les sciences bien plus que les arts. Il va se doter d'une bibliothèque gigantesque dans laquelle l'Encyclopédie côtoiera les récits de voyage. Il se livre aux sciences, la botanique, mais surtout la géologie. Il va se faire construire deux cabinets particuliers, l'un d'histoire naturelle et un autre, véritable laboratoire avec fourneaux, creusets, et cornues. Tout ce qui est nouveauté dans les sciences l'intéresse. On le verra à Paris avec ceux qui entourent le "baquet" de Mesmer, fasciné par le magnétisme. Il rédigera des communications auprès des sociétés savantes, notamment sur l'existence et la reconnaissance des poissons électriques. Il se lancera - avec ses fils - dans l'aérostation et, émule des Montgolfier, lâchera depuis les terrasses du château de Montceaux (10 avril 1784), un ballon gonflé à l'air chaud grâce à un réchaud empli de boules de papier huilé; l'aéronef (sans passagers) parcourra plus de 40 kilomètres. Il sollicitera, en vain, auprès du maréchal de Castries l'autorisation de faire partie de l'expédition de La Pérouse à bord de l'Astrolabe. Son jardin et sa serre chaude réquisitionnent tous ses soins. On y élèvera bananiers, caféiers, cannes à sucre. La demeure elle-même est alimentée par trois sources jaillissantes permanentes auxquelles s'adjoindra une adduction d'eau (au fort goût de suif !) depuis un réservoir placé sur la butte.

Dans cette animation perpétuelle de son esprit et de son action, le marquis n'oublie pas les autres. Il est généreux avec ceux qui le servent s'ils le servent bien. Il dote à leur mariage les enfants de ses domestiques les plus proches, c'est le cas du fils de George, son maître d'hôtel, il paye la formation de ces mêmes enfants, ainsi le fils de Niodet, son secrétaire, qui suivra trois ans un apprentissage de pâtisserie à Dijon. Il accueille au château nombre d'orphelins qu'il habille, nourrit et occupe. On ne compte plus ceux dont il est le parrain au baptême, se faisant représenter quand il est en voyage. Il prend à sa charge deux lits à l'hôpital de Paray où il fera conduire tout habitant qui le nécessite. Il paye de ses deniers un nouveau tracé pour la route qui descend du bourg de Montceaux à la rivière d'Arconce (elle traversait sa propriété et se trouvait trop pentue en hiver pour les charrois). Sur ses terres (nombreuses), il fait réparer les églises et les presbytères. L'argent court, et il faut le rattraper.

Les prestataires

On a parfois tendance à oublier dans notre siècle d'hyper communication à minimiser ou à oublier la qualité des relations commerciales en plein cœur du dix-huitième siècle. Si les pistes et les routes sont encore bien cahoteuses, la Loire est une voie de navigation capitale au trafic considérable, soumise au seul caprice des crues et des basses eaux. Les services de postes royales fonctionnent à merveille. Reste à trouver des fournisseurs et prestataires de qualité. S'ils ne sont pas légion, ils existent. Un client comme Abel de Vichy est un client rêvé : large fortune, très belle position sociale, renommée et relations. On a tout à gagner à bien le servir. Alors on s'appliquera à le servir bien. Un fouissseur se doit de tenir les délais d'expédition, soigner le conditionnement en raison des aléas du transport, veiller à la qualité de la marchandise, la quantité demandée; mais pour quelqu'un de la condition d'Abel de Vichy, on peut et on doit faire plus. Lassalvi à Roanne fournit draps, nappes, serviettes, tissus, habits, passementerie, fidèle à la réputation textile de la ville, il enverra des échantillons, plusieurs sortes de modèles, par exemple, pour des motifs de livrée des laquais, en fait, un "devis", mini-catalogue des prestations sur mesure. La maison où le Marquis prend toutes ses graines, à Paris, s'appelle déjà... Vilmorin - Andrieux. Chauvin, épicier à Lyon, fournit tous les produits d'épicerie régionaux et exotiques mais il est aussi pépiniériste, à l'occasion vendeur d'animaux vivants, et se fait fort de trouver tout ce qu'on lui demandera. Chauvin utilisera aussi ses relations pour placer des gens du Marquis ou auprès du marquis (intervention auprès d'Arnaud, auprès de Brunel pour l'apprentissage du jeune James) et tentera, à la Révolution, de négocier les fameux assignats en pleine dévaluation. De Livani, libraire éditeur à Chalon-sur-Saône, ne se contentera pas de fournir à Abel de Vichy l'essentiel des livres de sa bibliothèque, il les reliera, il lui indiquera les sorties d'ouvrages susceptibles de l'intéresser, adressant d'office au Marquis ceux qui lui paraissent "convenir", il lui dressera son catalogue, réalisera les étiquettes, enverra un homme à lui à Montceaux pour effectuer le classement et le rangement de sa bibliothèque suivant ce catalogue. Il n'oubliera pas les "petits cadeaux qui entretiennent l'amitié", notamment un manuscrit ancien en chinois; il se dévouera lui aussi pour trouver de "l'argent frais" en pleine crise monétaire, négociant les assignats au meilleur taux et... refusant alors de signer ses lettres pour ne pas risquer d'être identifié.

(A suivre...)

L'arrestation sournoise et la déportation de la famille Rambuteau

par André Guittat, avec l'aide de Franck Nadel

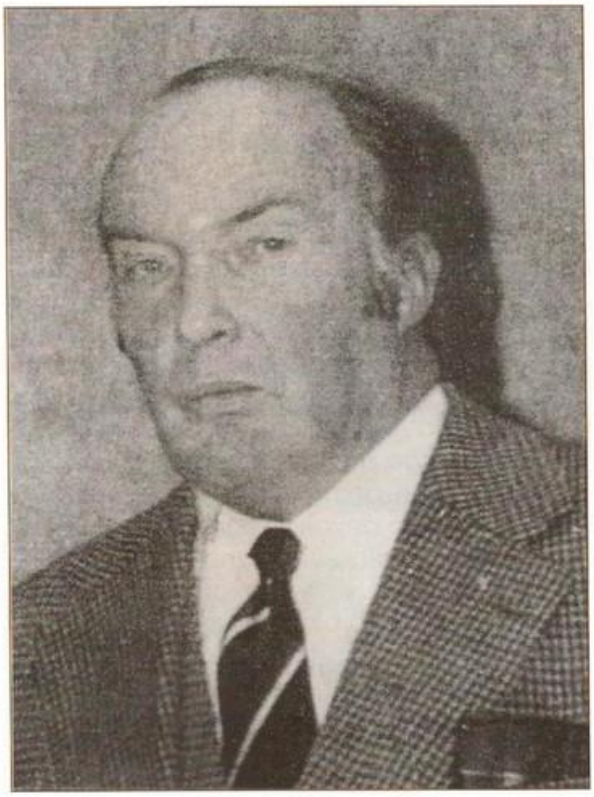

Il est une période de notre histoire régionale brionnaise, ayant des répercussions nationales que, jusqu'ici, personne n'a abordée. Point n'est besoin de consulter de nombreuses archives ni de se référer à de savants et pertinents ouvrages d'auteurs chevronnés, il suffit de puiser dans la mémoire personnelle et collective de ceux qui, comme moi, ont vécu ces sombres années.

Le comte Philibert de Rambuteau

En effet, avoir vingt ans entre 1940 et 1943 nécessitait de prendre des engagements en connaissant les risques afférents aux options choisies. Certains marquèrent cette période par une attitude passive, d'autres adoptèrent une attitude de servile compromission envers un occupant ayant, dans un premier temps, montré une certaine correction, mais, bien vite, au fil des mois, se laissant aller à son caractère répressif et dominateur. Mémoire Brionnaise, sous la plume de Franck Nadel, dans son numéro 7, a mis en valeur la noble figure d'un illustre Préfet de Paris, châtelain brionnais qui, avant le baron Haussmann, avait déjà commencé l'aménagement de la capitale.

Chacun reconnaîtra le comte Claude Philibert de Rambuteau, entré dans l'Administration préfectorale où il servit sous Napoléon 1er. Après l'abdication de l'empereur il refusa la proposition du général autrichien Hardeck, qui lui demandait de reprendre la préfecture de la Loire située, à l'époque, à Montbrison. Il ne se rallia pas à Louis XVIII, ni à Charles X, préférant se retirer dans ses terres.

En 1833, il devint préfet de la Seine; sa clairvoyance aurait pu sauver la monarchie, Louis-Philippe ne suivit pas ses conseils malgré l'insistance d'Amélie d'Orléans, sa sœur. Ce bref résumé de l'œuvre de Claude Philibert de Rambuteau avait pour but de

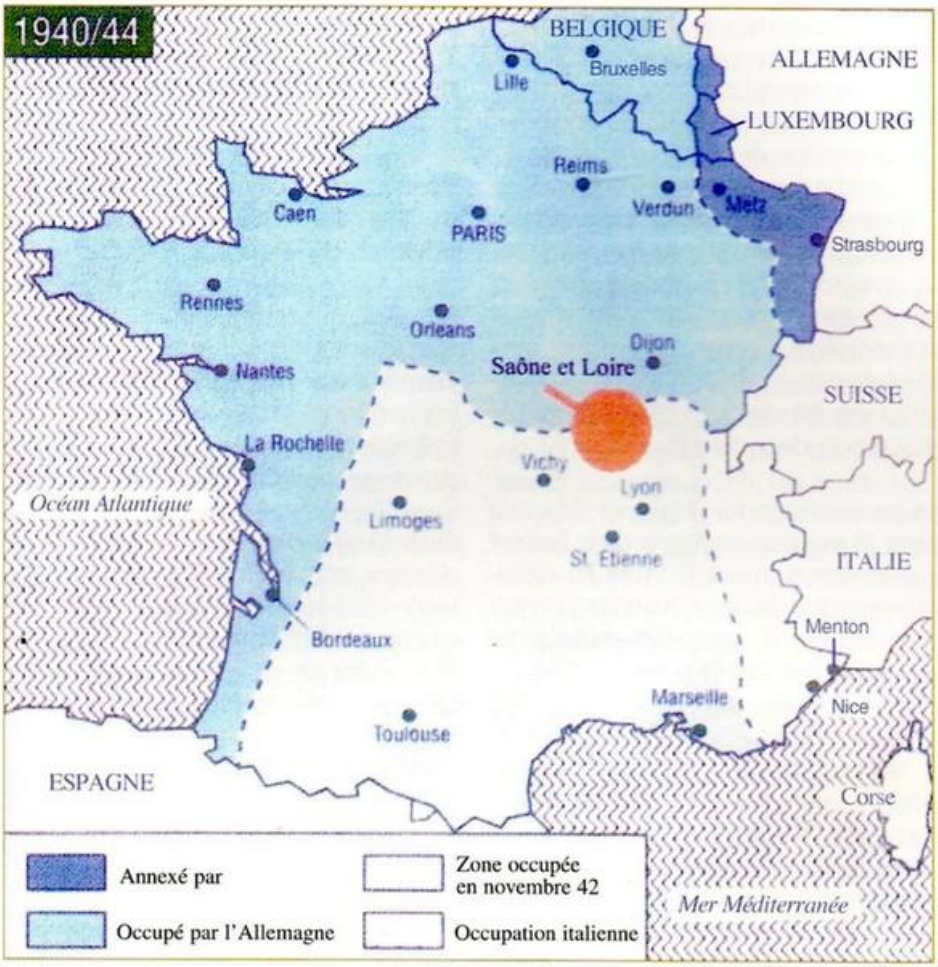

montrer le souci enraciné dans cette famille du devoir à accomplir envers la Patrie. Nous allons voir que, quelque 100 années plus tard, les Rambuteau se montrèrent les illustres descendants du préfet de la Seine, instigateur de la modernisation de Paris.

Après la triste défaite de 1940, la débâcle de notre armée, alors que 1.500.000 soldats étaient prisonniers, 2.000.000 de réfugiés vaquaient sur les routes de France, pris de panique, l'Armistice fut signé. L'ennemi allemand, se montra assez respectueux des conditions d'Armistice jusqu'à la date du 11 novembre 1942 où il franchit le ligne de démarcation pour occuper tout le pays et y faire régner l'ordre hitlérien.

L'invasion de la zone sud, (voir carte) jusque-là libre, eut pour effet d'amener le gouvernement de Vichy à dissoudre l'armée d'armistice, prévue par les accords de 1940. Les hommes du 5ème dragon de Mâcon, démobilisés, formèrent alors, avec quelques éléments déjà engagés dans la résistance suite à l'appel du général de Gaulle le 18 juin 1940, le premier maquis, en choisissant Beaubery comme point de ralliement. L'occupant, ayant besoin de main d'œuvre pour faire tourner ses usines d'armement, institua le Service du Travail Obligatoire; furent concernés les jeunes nés en 1920, 1921,1922, 1923. Cet enrôlement de force posait un cas de conscience à de nombreux jeunes. Beaucoup, ne voulant pas participer à l'effort de guerre des Allemands, rejoignirent les rangs du maquis.

Cependant, les Chantiers de jeunesse, qu'avait institués le gouvernement de Vichy, continuèrent d'appeler des contingents; ce fut mon cas le 2 novembre 1943. Je reçus l'ordre de me rendre à Artemare, dans le Bugey, pour rejoindre le Chantier de jeunesse. qui était implanté dans ce village. Nous fûmes incorporés dès le lendemain, avec visite médicale et passage sous la toise et la bascule. Dans la journée, le bruit se répandit dans le camp de l'envoi des "bleus" (nouveaux arrivants) à Saint-Médard (près de Bordeaux) pour travailler dans une fabrique de poudre.

Décidés, mon camarade François Béraud et moi-même, à ne pas collaborer à l'effort de guerre allemand, nous primes la décision de nous évader de ce Chantier. La nuit arrivée, nous mîmes le projet à exécution en allant prendre le train à Virieu-le-Grand, la gare avant Artemare, de peur d'être repris par une patrouille. Cette évasion nous obligea à vivre quelque temps dans la clandestinité, avant de réussir à entrer comme mineurs de fond, ce qui nous dispensait du S.T.O. La mine de charbon, située à Saint-Laurent en Brionnais, dans la propriété Ducarre, créée et dirigée par la Société Pechiney-Ugine-Kulmann, reçut de très nombreux jeunes gens des classes soumises au S.T.O., lesquels, en suivant leurs ingénieurs, Ganther et Misbach, rejoignirent le maquis de Beaubery début 1944. Beaucoup, comme moi, signèrent, ensuite, leur engagement pour la durée de la guerre. Nous allons continuer à voir, ensemble, quelle était la situation à cette époque dans notre campagne brionnaise et son environnement immédiat, afin d'amener le lecteur à une meilleure approche des événements et une plus grande compréhension des faits déroulés face à l'occupant.

Pendant cette période, le maquis de Beaubery subsista sous les ordres du commandant Claude (Olivier Ziegel) et la bienveillance d'une population qui assurait le ravitaillement et le couvert. De nombreux maquisards furent fait prisonniers et fusillés sur-le-champ, des paysans qui les ravitaillaient furent déportés et moururent dans les camps. Nous pourrons vous en conter les actions dans un prochain article de notre revue, celui-ci étant plus spécifiquement destiné à mettre en évidence l'attitude sournoise d'un occupant peu soucieux de s'en tenir aux règles stipulées par les accords de Genève.

Il arrivait souvent que le commandant Claude rendît visite au comte Amalric de Rambuteau qui, sans être très engagé dans les actions de résistance, aidait au ravitaillement et assurait les caches d'armes dans ses nombreux et vastes bâtiments.

Que s'est-il passé ? Certains parlent d'une dénonciation, (il n'y a pas de fumée sans feu) toujours est-il que, le 15 juin 1944, un groupe d'hommes, se disant résistants étrangers en déplacement, se présenta au château de Rambuteau demandant à se restaurer, ainsi que quelque argent. Le comte et la comtesse, voyant en eux des hommes fatigués et affamés, n'écoutèrent que leur générosité en leur offrant ce qu'ils demandaient. Le festin terminé, ces faux résistants dévoilèrent leur véritable identité en montrant leur carte à croix gammée. Ils obligèrent un membre de la famille, le fils aîné, Philibert, à interpréter "Le beau Danube Bleu" sur le piano du salon et demandèrent à la comtesse de lire dans son missel la prière des morts.

Il convient de souligner que ces hommes, tous membres de l'armée régulière allemande, employaient des méthodes que l'on à tort d'attribuer uniquement aux sinistres membres de la Gestapo et à leurs sbires français de la Milice. Ce mélange d'inconvenance et de grossière familiarité avait quelque chose de déshonorant, qui permit aux membres de la famille d'adopter une attitude moins stricte. Bien que le chef de ces hommes, officier d'aviation, ait déclaré "un aristocrate ne doit pas mentir", tous les interrogés déclarèrent sur l'honneur ne connaître aucune cache d'armes, ni aucun membre de la Résistance. Le comte, la comtesse et leurs deux fils furent conduits à

la prison de La Malcoiffée à Moulins. Au cours de l'interrogatoire de Philibert, le fils, il lui fut précisé qu'il était condamné à mort, en présence du traître Bachelet d'Iguerande, lequel déclara qu'ainsi le monde serait débarrassé d'une immonde crapule.

Cette annonce de condamnation à mort, proférée à plusieurs reprises, avait pour but de déstabiliser les prisonniers pour les amener à livrer des renseignements. Toute la famille fut transférée au fort Montluc à Lyon, où devait commencer le calvaire de tous, accompagné du spectacle épouvantable du côtoiement des prisonniers qui revenaient des interrogatoires dans les chambres de torture de la Gestapo, place Bellecour, fous de douleur, défigurés, à demi-morts. Les deux frères Rambuteau attachés l'un à l'autre gisaient dans une sorte de cave éclairée par une faible lumière rouge, sur un sol imprégné du sang de ceux qui revenaient des interrogatoires. Un de leurs voisins leur demanda s'ils avaient du poison pour en finir. Un prêtre héroïque, l'abbé Goutaudier, curé de Mailly, qui passait à la baignoire électrique périodiquement, s'employait à redonner courage à tous, malgré son grand âge et son infirmité. Un soir deux brutes, vers la fin de la nuit, jetèrent dans la pièce où se trouvaient Philibert et Maurice, le corps de leur voisin de retour de la place Bellecour. Les deux frères pensèrent qu'il était mort. Ce malheureux se mit alors à gémir doucement pour demander ensuite : *" Avez-vous une ceinture ? Pendez- moi "*

Philibert, bien que ligoté à son frère, parvint à extraire un morceau de sucre qu'il avait caché dans sa veste, pour le mettre dans la bouche du supplicié, à la mâchoire fracassée, en découvrant un filet de sang qui s'en échappait et dans laquelle toutes les dents avaient été arrachées. Ce jeune homme de dix-sept ans mourut quelques instants après, pour avoir distribué des tracts à Villeurbanne. Le pire était de voir que nos ennemis étaient entourés de ces Judas de collaborateurs qui ricanaient, volaient et partageaient avec leurs maîtres et complices l'ignoble assouvissement d'une cruauté qui augmentait sans cesse. On voyait des prostituées, couvertes de bijoux volés et de luxueux vêtements, fumant avec désinvolture et plaisantant avec leurs camarades miliciens, qui attendaient qu'une autorité supérieure les autorisât à se défouler sur une victime sans défense. Ils ont, ainsi, efficacement secondé la tâche de la police allemande, se substituant même parfois aux bourreaux. Chacun pouvait mourir le lendemain, car les otages à fusiller étaient souvent désignés, suivant l'ordre alphabétique ou le bon vouloir d'un préposé aux écritures, qui se penchait, un lundi, sur son registre pour en extraire une liste de noms. Leurs noms sont maintenant gravés dans la pierre sur un de ces petits monuments qui surgissent dans la campagne au détour d'une route ou d'un chemin. Il a fallu un courage et une résistance physique et morale hors du commun à tous ces hommes et femmes pour surmonter tant d'épreuves.

Le transfert de Montluc au camp de Royaleu à Compiègne sembla pour tous une délivrance, le seul ennemi étant, à cet endroit, une armée de punaises, accompagnée, chez beaucoup, d'une invasion de poux. Pour la tranquillité morale des prisonniers, il n'y avait plus ni interrogatoires ni tortures, avec les retours de camarades portant les marques des sévices endurés.
Les bonnes nouvelles arrivaient jusqu'au camp, annonçant le débarquement des Américains en Normandie. Des interventions en provenance de toute l'Europe convergeaient pour éviter le départ en Allemagne. Le comte de Grammont, président de La Croix Rouge de Compiègne avait même fait saboter les voies.
Le consul de Suède, Monsieur Nordling, obtint de la Wehrmacht de faire libérer tous les camps et les prisons: Drancy et Fresnes furent donc libérés. Comme Compiègne dépendait de la Gestapo et que son chef, le sinistre Oberg, avait délégué le major Illers, ce dernier ne voulut pas obtempérer aux ordres de la Wehrmacht; un train fut alors formé secrètement dans la forêt, pour conduire 1600 prisonniers, entassés par 80,

dans des wagons à bestiaux, vers l'Allemagne.
L'atmosphère devint vite suffocante. Nous étions le 17 août 1944, certains devenaient fous, d'autre déliraient.
Entre Soissons et Reims, il y eut une évasion, suivie de la fusillade de dix otages. Un des évadés, qui s'était blessé à la jambe, fut rattrapé, traîné par les cheveux, puis abattu au revolver. Les chiens, lancés à la poursuite des autres, revinrent bredouilles.
L'officier responsable du convoi fit sortir cinq des plus jeunes, leur fit creuser une tombe; il les tua lui-même d'une balle de revolver dans la nuque.
A Reims, la soif tenaillait tous les prisonniers; les Allemands firent arrêter le convoi, ouvrirent les portes des wagons pour qu'ils puissent contempler l'eau, dans laquelle les soldats allèrent se baigner. Cette provocation, qui dura trois heures, dénote bien la cruauté de ces soldats et de leurs supérieurs à l'encontre d'êtres qui mouraient de soif. Le convoi repartit. La situation devint tragique: plusieurs allèrent jusqu'à boire leur urine. Philibert de Rambuteau se coupa une veine du poignet gauche avec une boîte de sardines pour boire son sang. Des cadavres gisaient au milieu des vivants dans tous les wagons. Certains mouraient d'inanition; une paire de gifles aurait pu les réanimer, aucun de ceux qui étaient encore vivants n' avait la force de les appliquer. En gare de Hambourg le troisième jour, un officier supérieur, étranger au convoi, entendant les cris qui provenaient des wagons, les fit ouvrir. Devant ce spectacle horrible, il semonça vertement le jeune responsable du convoi, fit distribuer une soupe, qui sauva la vie à la plupart des survivants.

Ce répit permit aux rescapés d'atteindre le but du voyage: Buchenwald ! Les wagons se vidèrent Tous se précipitèrent pour étancher, sans retenue, la soif qui brûlait leurs entrailles. Une chose frappa la plupart d'entre eux : un monticule d'environ six mètres de haut, six mètres de large et quinze mètres de long, composé uniquement de vieilles chaussures, indiquait à tous le nombre de vies qu'avait déjà englouties ce lieu maudit. A l'arrivée dans ce camp, après une attente de six heures et une fouille en règle, les pauvres rescapés furent dépouillés du peu qu'ils avaient pu conserver, et attendirent, en plein soleil, devant un bâtiment d'où s'échappait une fumée suspecte . Tous durent se débarrasser de leurs vêtements et c'est nus qu'ils durent être entièrement tondus à la tondeuse électrique, puis ensuite badigeonnés à grands coups de pinceaux sur certaines parties du corps avec un produit désinfectant. Tous furent ensuite parqués dans un enclos sordide où coulait le purin, habillés de vieux haillons infects, pieds nus.
Ensuite une "promenade", toujours nu-pieds, sur un sol caillouteux, mais les pieds en sang de la plupart forcèrent les gardiens à arrêter cette nouvelle brimade.
La pluie fit son apparition, le sol trempé servit cependant pendant quinze jours de lieu de couchage pour tous, avec une couverture pour cinq. Sous une tente étaient massés les mourants, tuberculeux et surtout ceux atteints de dysenterie. Il se dégageait de cet endroit une odeur de pourriture, les malades baignaient dans leur sang et leurs excréments. A côté était la morgue, où les cadavres étaient entassés nus, dans l'attitude de l'instant de leur mort, seul lien commun entre eux, le gros matricule vert tatoué sur la cuisse, qui rendait encore plus inhumain ce spectacle. Trois appels par jour se renouvelaient parfois pendant deux heures, car le camp comptait encore quatre-vingt mille détenus qui, sous la pluie et leur guenilles en guise de vêtements, enduraient mille souffrances, surtout ceux qui étaient atteints de dysenterie. Une nuit, il arriva que plusieurs traîtres indicateurs ou anciens membres de la Gestapo fussent assassinés. Cette besogne fut effectuée par de solides Ukrainiens moyennant quelques cigarettes.

Il fut décidé de faire travailler cette main-d'œuvre gratuite. Par tranches de mille, ces pauvres détenus, le crâne rasé, maigres, sales, franchissaient l'enceinte du camp au son d'une fanfare en uniformes , sous le regard de messieurs et dames logés dans

de rutilantes voitures, lesquels, cravaches en main, distribuaient des coups en proférant des insultes. Dans le camp, un certain nombre de civils travaillaient dans les services administratifs, ils n'ignoraient rien des traitements infligés aux détenus. Il est certain que le peuple allemand, dans son ensemble, connaissait les faits, il était donc complice de cette sauvage brutalité. Les détenus, qui tombaient de fatigue et de désespoir, s'endormaient, tandis que le soleil teinté de rouge et de jaune s'était couché lentement sur la plaine d'Iéna.

Seuls quelques Russes nostalgiques se groupaient sur un tertre et modulaient de lointaines chansons, accompagnés d'instruments primitifs confectionnés avec des matériaux de fortune. Tard dans la nuit, ils continuaient de chanter en bravant le destin. Les flammes rouges sortant des cheminées du four crématoire se tordaient et montaient dans le ciel, tandis que les mourants ne cessaient de gémir et que le froid de septembre mordait les corps amaigris des pauvres détenus qui n'arrivaient pas à trouver le sommeil. Un énorme chêne plusieurs fois centenaire se dressait au milieu du camp. Goethe, qui avait habité Weimar, était souvent venu s'asseoir sous son ombre. Une légende disait que, lorsque le chêne tomberait, ce serait la fin du pays. La prédiction se réalisa. Les Américains bombardaient le camp. Les bombes tombaient par centaines. L'une d'elle tomba près de Philibert et de son frère Maurice, à plat ventre sur le sol boueux. Elle avait deux mètres de haut...Enfoncée dans le sol, toute luisante et noire, par miracle, elle n'avait pas éclaté. Les Américains avaient réussi. Les usines de guerre installées dans le camp furent anéanties, de même que plusieurs casernes de S.S. et un immense garage. Peu de Français furent tués, mais plusieurs centaines d'étrangers trouvèrent la mort, brûlés par les bombes au phosphore. Quelques menus projectiles, accessoires en duralumin, atterrirent sur les deux frères couchés au sol. Rescapés, ils furent chargés de sortir les cadavres carbonisés des décombres du garage. Pour cela, ils étaient armés de pelles et de pioches. Ils s'efforçaient d'éviter les masses élastiques afin de ne pas piquer leurs outils dans les corps. Ce manège découvert par la sentinelle leur valut une sévère semonce, car le nombre de cadavres extrait fut jugé bien insuffisant. Il faut quand même relater que cette hécatombe permit aux détenus de goûter à des soupes d'une préparation très particulière. Certains cuisiniers vendaient la viande de boucherie pour se faire quelque argent; ils la remplacèrent tout bonnement par de la chair prélevée sur les cadavres. Ayant exagéré sur les quantités ainsi incorporées, deux des protagonistes de la chose se firent prendre.

Après un interminable appel, bien que nul ne se soit plaint, ces deux cuisiniers furent pendus en grande pompe. Ils furent très braves et moururent sans dire un mot. Ils furent presque regrettés par tous. Un jour de septembre, un nouveau convoi de cinq cents détenus fut organisé, qui devait les acheminer à Neu-Strassfurt, aux environs de Magdebourg. Il s'agissait de fournir de la main-d'œuvre à une mine de sel. Philibert, vingt ans, et Maurice, dix-sept ans, relativement en bonne santé, pensaient pouvoir tenir le coup malgré les privations et le dur travail au fond de la mine, à 460 mètres sous terre. Il n'en était pas de même pour les gens plus âgés, comme leur père, le comte Amalric de Rambuteau qui avait alors 54 ans. Le travail consistait à pousser

Amalric de Rambuteau

des wagonnets rouillés dans les galeries en parcourant ainsi vingt à trente kilomètres par jour. Le poste terminé, ceux qui n'avaient pas assez travaillé, au dire des gardes- chiourme, étaient obligés d'enlever gants et capote et de se tenir au garde à vous pendant deux heures par - 10°c. Amalric de Rambuteau, le jour même de sa mort, se vit infliger cette punition, alors que, sortant de la mine soutenu par ses compagnons de misère, il ne tenait pas debout. Son agonie s'était passée au fond de la mine, accroché à la benne poussée par ses compagnons, à laquelle il avait peine à se tenir. Il mourut le 13 décembre 1944 après avoir fumé sa dernière cigarette, au côté de Philibert et Maurice, ses deux fils. Pendant que leur père mourait, Maurice, sur un signe de son frère aîné, se précipita pour récupérer leur musette abandonnée dans laquelle il y avait une betterave et un croûton de pain ! La faim harcelait tous ces hommes qui, mal protégés, étaient gelés. Chaque jour, une dizaine mouraient, le courage des survivants s'effritait lentement. Serrés les uns contre les autres, les jeunes soutenant les vieux, les dos voûtés sous la pluie, tous attendaient: les coups, la soupe, l'appel, la nuit ... "Marche ou crève" tel était le programme que tous s'efforçaient d'observer.

A partir du 15 février 1945, la dysenterie fit des ravages. L'œdème rendait les visages méconnaissables, les pleurites et la tuberculose firent leur apparition. Les cas de folie devinrent fréquents. On mourait n'importe où. Il fallait avoir 39°,5 de fièvre pour être admis à l'infirmerie. Une vingtaine, furent tués sous les yeux de leurs compagnons à coups de gourdin, parce qu' ils ne pouvaient plus avancer. Sur d'autres détenus à bout de force, les boches, que l'infériorité physique exaspérait, lançaient des seaux d'eau glacée sous prétexte de les ranimer, ce qui avait pour but d'avancer l'heure de leur agonie. La haute taille de Philibert, son attitude qualifiée d'arrogante, surtout sa qualité de comte et d'aristocrate, lui valurent le déplorable honneur de devenir, pendant quelque temps, le fossoyeur attitré du camp. La jeunesse des deux frères, le réconfort mutuel qu'ils se manifestaient et le serment qu'ils avaient formulé de lutter jusqu'à la mort, leur ont permis de survivre. Il existe une autre raison, plus mystérieuse : le père Amalric, les deux fils, Philibert et Maurice, étaient véritablement obsédés par l'idée, presque permanente, un phénomène de télépathie, d'une convergence de pensée avec une sœur de leur mère, personne malade et dévote, qui n'a cessé de réciter des chapelets pour invoquer la

Henri Bugnon, au camp de Buchenwald, devant l'emplacement du baraquement où il était.

Résistant, arrêté le 6 juin 1944, il trouva à Compiègne le comte Amalric de Rambuteau et ses fils Philibert et Maurice. Ils furent ensuite déportés à Buchenwald.

Providence en faveur de ses neveux et de son beau-frère. Les deux frères riaient ensemble de cette idée qui les habitait. Il leur était cependant impossible de mettre en doute le rapport extraordinaire que leur tante avait établi entre elle et eux, à des milliers de kilomètres, par sa pensée et ses prières. Une nouvelle intervention de l'ambassade de Suède allait, cette fois, porter ses fruits. Le 10 avril, une voiture de ce pays vint arracher les deux frères à ce cauchemar, leur évitant l'évacuation du camp, suite à l'avance des alliés. En effet la plupart de ceux qui avaient survécu à toutes ces brutalités, évacués à pied sous la surveillance de sentinelles, furent tués en fuyant sur les routes d'Allemagne.

Je terminerai là ce récit, puisé dans la conférence qu'a faite mon conscrit et ami, le comte Philibert de Rambuteau, le 12 octobre 1961, et dont il m'a dédicacé le livret édité à cette occasion, en citant ses propres conclusions :

" Militaires de tous les grades, à de rarissimes exceptions près, supérieurs ou inférieurs, que nous avons côtoyés, fermiers, paysans et même dactylos de 17 ans, se sont tous montrés semblables et solidaires dans leur attitude notre égard ...".

Sources :

Livret de Philibert de Rambuteau.
Album-Souvenir "Le maquis de Beaubery et le Bataillon du Charollais".
Souvenirs personnels de l'auteur et de Franck Nadel.

André Guittat en 1945

Le château d'Arcy-sur-Loire

par Jean Henri Etienney

Le château d'Arcy, situé sur la commune de Vindecy en Saône-et-Loire, est une des perles du Brionnais médiéval, miraculeusement conservée, malgré les sièges, pillages et destructions. Il s'est chaque fois relevé et adapté au cours des siècles aux besoins de ses possesseurs.

Actuellement, il est devenu un château résidentiel tout en gardant l'essentiel du passé : ses six tours circulaires délimitant la cour d'honneur et la basse cour, les deux portes et la résidence seigneuriale. Celle-ci est habitée en permanence par Monsieur et Madame Hugues Rollin, ses propriétaires, qui ont su, en lui gardant son cachet, la faire vivre, la meubler et l'orner, malgré les contraintes de ses galeries en enfilade et les tentations de modernité... Ajoutons que les prairies, les bois qui l'entourent, la Loire qui s'est retirée depuis longtemps des fossés d'enceinte, mais dont on sent la présence au fond des prairies, la menace de ses crues et ses brumes et brouillards, tout concourt à rendre le site enchanteur avec quelque chose de mystérieux et de romanesque.

L'histoire du chateau-fort, sa construction, ses epreuves

Le château actuel aurait été bâti par ordre du baron Jean de Semur vers 1230, il restera dans la famille des Semur jusqu'en 1434 (1). Situé à sept kilomètres au nord de Marcigny, c'était alors une forteresse qui pouvait faire face aux envahisseurs venant par la Loire ou de l'intérieur des terres. Le seigneur y avait un domicile avec une grande salle où il pouvait recevoir ses hôtes et rendre la justice. Il affirmait ainsi son autorité sur ses serfs, levait péages, droits de pêche, contrôlait les bateaux de passage et entretenait une garnison en période de troubles.

Sa construction marque la fin du Haut moyen-âge, des tours en bois sur une motte de terre et des châteaux à tours carrées du XIIème siècle. Il est certain qu'une place forte existait à son emplacement en 1160, car le comte Guy de Forez, qui luttait alors contre les Archevêques de Lyon, donna l'ordre écrit à ses alliés : Bourbon et Coligny, d'établir un corps de troupe au château d'Arcy au nord de Roanne pour opérer une diversion (2).

L'ancien château fut rasé et remplacé sur la même motte par le château actuel. Philippe le Bel, le premier des grands rois de France, faisait alors construire des tours circulaires reliées par des hauts murs : les courtines, qui servaient de remparts; elles étaient surmontées de galeries en bois permettant les déplacements des assiégés et percées de portes à pont-levis fortifiées. Les fosses larges, creusées à leurs pieds, étaient alimentées par la Loire, alors très proche. Le fleuve apportait de l'eau, mais aussi des limons, ce qui nécessitait un entretien continuel.

La première porte donnant accès à la basse cour à l'ouest comprenait un pont dormant auquel se juxtaposait un pont-levis qui surplombait le fossé. Une autre porte fortifiée défendait l'entrée dans la cour d'honneur, située au centre de la courtine reliant la tour Nord à la tour Est; l'étage au-dessus servait de logement au corps de garde.

Le château, pourvu des organes défensifs classiques concentrés dans l'enceinte, était un bâtiment militaire (2). Il allait subir de nombreux sièges rapidement car, après la mort de Philippe le Bel et de ses trois fils sans descendants mâles, une guerre de succession interminable commença entre les Valois et les Anglais : la guerre de Cent Ans. Suite de batailles entrecoupée de trêves pendant lesquelles les mercenaires non payés se groupaient en Grandes Compagnies, en Routiers qui pillaient et rançonnaient les campagnes. Le Brionnais ne fut pas épargné et, entre 1350 et 1364, le château résista à plusieurs attaques tout en abritant les paysans voisins.

La guerre entre les ducs de Bourgogne et le Roi amena dans la région les sinistres Ecorcheurs qui pillèrent la région à nouveau. Le château était alors entre les mains d'Antoine le Viste qui le défendit avec l'aide du roi Louis XI. Ce dernier annexa la Bourgogne, mit fin aux exactions des Ecorcheurs et vint à Arcy, à la fin de sa vie, en 1482, rendre visite à son secrétaire d'Etat, Jean IV le Viste, le fils d'Antoine, qu'il avait nommé, en 1471, 1er Président à la Cour des Aides.

Jean IV le Viste, dernier propriétaire médiéval du château, est, en fait, un des premiers humanistes de la Renaissance. Il fait une brillante carrière à Paris. Il est le premier des

La cheminée de "la chambre du roy"

propriétaires du château à vouloir l'embellir et à y amener en même temps le confort et le luxe. Il éclaire l'intérieur du château en créant de nouvelles ouvertues moulurées de colonnettes reposant sur des bases à triple talon. Pour accéder à l'étage, il fait construire une tour hexagonale à l'extérieur du bâtiment avec un escalier à vis qui débouchait au milieu de la demeure seigneuriale, le tout avec une décoration soignée : la porte de la tour est dotée d'un triple encadrement mouluré. Les armoiries des Le Viste, deux lions présentant un écu *de gueule à la bande d'azur chargée de trois croissants d'argent*, sont présentes dans les pièces et sur l'accolade de la porte de la chapelle privée (3).

Grâce aux revenus de sa charge présidentielle, il commande la très célèbre suite de six tapisseries dite : *"La Dame à la Licorne"* qui est actuellement au Musée de Cluny à Paris; les tapisseries portent aussi les armoiries de la famille Le Viste (4).

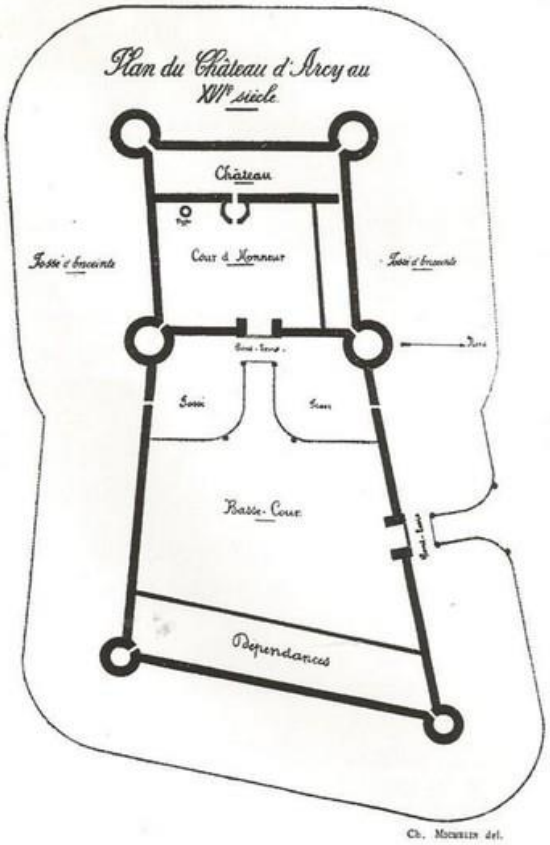

Malheureusement, l'histoire mouvementée du château forteresse ne s'arrête pas là ! Les guerres de Religion, les troubles de la Ligue : véritables guerres civiles, font sombrer ses défenses qui ne sont plus suffisantes pour l'époque moderne ! Le château fut pillé en 1570 et brûlé en 1591. Pire encore, il fut occupé, de 1591 à 1595, par un aventurier appelé le Ligueur des Prés qui le fortifia et en fit sa base pour rançonner la région. Reconstruit rapidement après chaque pillage, le château fut soigneusement réparé vers 1650.

Le château devient résidentiel

Grâce aux Robertet et aux Guillard qui le revendirent aux Valadoux en 1680, l'aile droite fut construite avec des toits à la Mansart. Le château prit peu à peu son aspect actuel. De 1725 à 1735, des travaux importants furent exécutés au château, aux bâtiments, à la basse cour et dans les terres d'Arcy. Un étang fut créé, les terres des Chambons furent converties en prés, l'élevage des bovins charolais devenant plus rentable. Les fossés furent comblés, le temps des attaques était passé !

Les Larcher succédèrent aux Valadoux et entreprirent de construire un nouveau château en 1767 ! Edme Verniquet, architecte des Jardins du Roi, dressa des plans et on y travailla neuf ans à 100 mètres au sud du château médiéval. La construction en pierres de taille était déjà bien avancée quand la mort du propriétaire et le manque d'argent des successeurs arrêtèrent les travaux. On démolit ensuite l'édifice et les pierres servirent à construire les bâtiments des fermes d'Arcy.

Le château d'Arcy, encore une fois miraculeusement conservé, car il aurait été rasé à la fin de la construction du nouveau, a subi ensuite uniquement des travaux d'entretien et de restauration depuis ce dernier épisode.

Les Fontenelle succédèrent aux Larcher en 1857, vendirent le château en 1912 à une Américaine fortunée, Claire de Bigon Turner. Elle fit les travaux importants de restauration qui s'imposaient. Finalement, en 1923, la famille Rollin occupa les lieux et continue à l'entretenir et à y vivre (5).

Je remercie Monsieur et Madame Hugues Rollin de m'avoir confié de précieux documents qui m'ont permis de dresser un rapide résumé de l'histoire de ce merveilleux château médiéval, arrivé dans toute son authenticité jusqu'à nos jours.

Notes :

(1) Aurore Diane Simon, "Le Château d'Arcy-sur-Loire", licence d'histoire du Moyen-Age, Université de Bourgogne, 2003, page 4

(2) Du même auteur, même ouvrage, pages 7 à 12.

(3) Du même auteur, même ouvrage, page 16.

(4) Vincent de La Celle, "La Dame à la Licorne et le Château d'Arcy", Mémoire Brionnaise n°6, pages 19 et 20.

(5) Généalogie des propriétaires du château d'Arcy en parallèle avec celle des ducs de Bourgoghne et des rois de France, établie par le fils de M. Hugues Rollin.

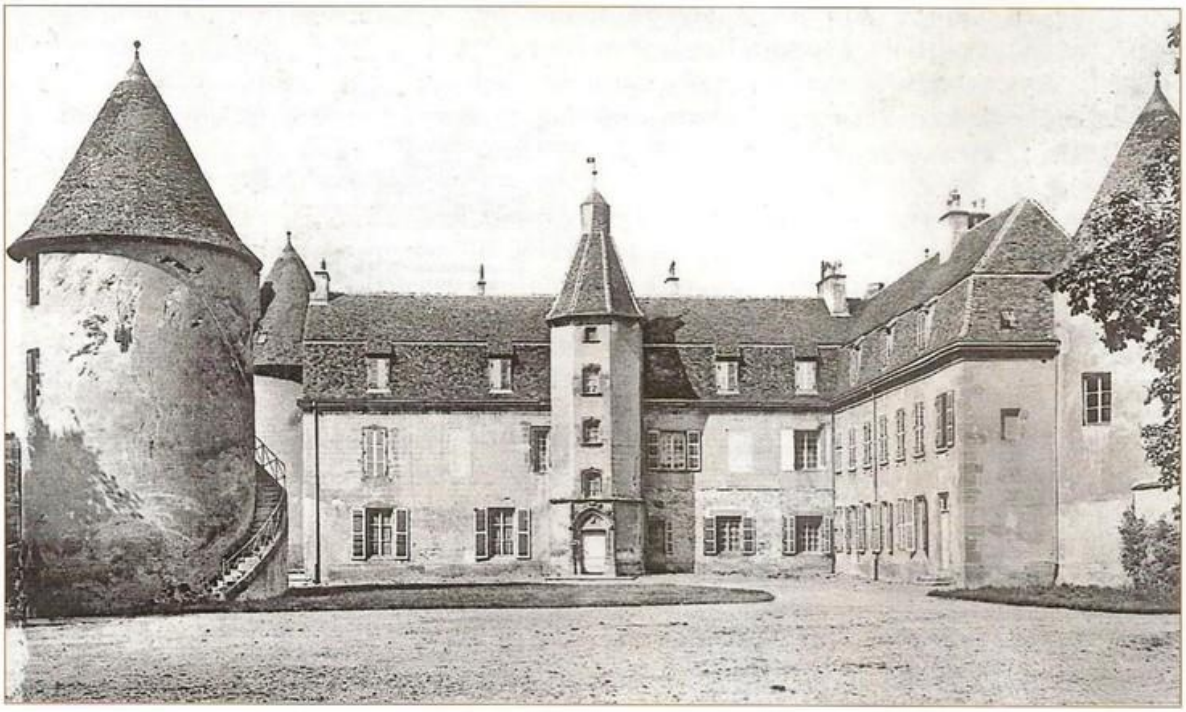

Château d'Arcy-sur-Loire, façade principale, (cliché de Ch. Michelin)

Autres naufrages sur la Loire, au port d'Artaix

notes recueillies par Marcel Perrot

Autrefois les routes carrossables étaient peu nombreuses ; c'étaient des pistes, au mieux des chemins empierrés dont les cailloux avaient été cassés par des cantonniers, comme dans la chanson populaire "Sur la route de Louviers", ou, dans les régions où il y avait un bagne, par les forçats.
Les fleuves et rivières, avant le creusement des canaux, et même encore après, servaient au transport des gens et des marchandises sur des bateaux qui portaient des noms différents selon les provinces.

C'était donc la Loire qui était ici la principale artère de circulation, et les bateaux et "toues" (1) (parfois "thoues") les principaux moyens de transport.
Les ports étaient des centres commerciaux, comme le Port d'Artaix, où l'on signait des contrats de vente, où l'on réceptionnait des marchandises, où l'on en chargeait d'autres, où l'on construisait et réparait des bateaux.

Comme aujourd,hui les livreurs par camions ou camionnettes, les voituriers par eau devaient livrer la marchandise qui leur était confiée en bon état, en quantité conforme à celle qui avait été embarquée, et dans un délai raisonnable fixé par contrat.

Pour se garantir contre les accusations de détournement ou de vol, en cas de naufrage ou d'accident à l'accostage, le voiturier faisait appel au notaire royal le plus proche. Celui-ci, après avoir entendu son récit, celui de ses aides et des témoins oculaires, dressait un constat des faits, estimant alors avec précision l'ampleur des dégâts et des pertes.

Ainsi donc, alors que le récit du Père Léonard, "Fi de cochon ", - (voir dans M.B. n°16), le vieux conteur qui avait appris au jeune André Luminet le présumé naufrage dans la Loire du bateau d'Henri IV chargé d'une partie de la dot de sa nouvelle épouse, Marie de Médicis, en 1601, - faisait appel à la tradition orale (2), on trouve, dans les registres notariaux, des documents qui attestent de deux naufrages en deux endroits, le Port Brenon, (entre Melay et le Port d'Artaix en 1698) et au Port d'Artaix en 1749, et dont les constats furent respectivement établis par Me Thomas, notaire à Artaix, puis Me Verchère, notaire à Marcigny. Il devait donc y avoir, en cet endroit du fleuve une "barre", un obstacle qui créait des tourbillons, pire, des remous qui happaient les bateaux et, les faisant tournoyer, les empêchaient d'accoster.

L'action conjuguée du vent violent, des hautes eaux et de la topographie du lieu ne pouvait qu'aboutir à un désastre.

Voici le récit qu'a fait au notaire royal Martin Truchet, voiturier par eaux de la ville de Roanne, après son naufrage du 11 décembre 1698, en français modernisé, cela va de soi.

"J'étais parti hier de grand matin de Roanne, après avoir chargé sur mes deux bateaux, deux belles toues bien solides, des balles et des caisses de marchandises et de fruits. Je devais livrer le tout à Orléans. Tout s'était bien passé jusqu'ici, le courant du fleuve nous portait au gré des manœuvres habituelles lorsqu'un vent violent s'est levé, si fort et si impétueux que, vers 11 heures du matin, il s'est produit des vagues énormes. Elles ont jeté les deux toues sur un endroit tellement profond qu'aucune manœuvre n'a pu nous permettre de gagner la terre ferme, et pourtant nous avions tous des bâtons de plus douze pieds de long (3).

La force du vent et le tourbillon des eaux n'ont pu être combattus malgré tous nos efforts. Ils ont conduit les toues contre une des barres en aval du moulin ; alors l'eau est passée par-dessus le bord de la plus petite et l'a remplie. Caisses et ballots flottaient alors et seraient allés au fond ou partis au cours du fleuve sans l'aide de plusieurs personnes du Port Brenon qui répondirent à nos appels de détresse, car en voyant le désastre, mon aide, Claude Tripot, et les autres mariniers, avaient crié au secours.

A notre grand soulagement, plusieurs hommes qui travaillaient sur le chantier du charpentier de bateaux se sont alors jetés dans une grande toue qui était là. Ils ont réussi à repêcher les caisses et les ballots qu'ils voyaient, mais avec peine, au milieu des eaux tourmentées par le vent.

Treize caisses et ballots auraient été emportés et perdus si le pontonnier, Etienne Roux, son valet et plusieurs autres personnes ne s'étaient jetés dans les eaux avec la charrière du port et une barque (4).

Lorsque nous avons enfin pu accoster, nous avons été accueillis par tous ces braves gens du Port d'Artaix qui nous ont réconfortés, nous ont prêté des vêtements secs en attendant que les nôtres sèchent près du feu.

Nous les avons remerciés chaleureusement. Nous nous connaissions tous, nous, gens de l'eau, et le secours mutuel, - la solidarité, quoi, - pour nous n'est pas un vain mot.

Les caisses et ballots repêchés ont été placés dans un coin du hangar en attendant l'arrivée du notaire royal d'Artaix que j'ai envoyé chercher, et qui va établir un constat.

Ce qui m'ennuie, c'est la perte de la balle de marrons. Mais enfin, l'accident n'est la faute d'aucun de nous. C'est un cas de force majeure. Les témoins : Paul et Gilbert Mamessier, père et fils, Claude Bonnefond, Pierre Perraud, Jean Thygay, Claude Guillet et Julien Vali, tous charpentiers de bateaux et laboureurs, sont prêts à attester de la vérité, à savoir que les vingt-sept pièces : balles et caisses contenues dans la toue sont parties par le fleuve à cause de la force du vent et des remous qui ont jeté la toue contre la barre. Dieu m'est témoin, les hommes aussi."

Notes :

(1) "toue" : ce mot n'existe plus, mais il est à rapprocher du verbe anglais "to tow" (prononciation : tou) qui signifie remorquer ; les toues étaient donc des bateaux qui pouvaient être mis en remorque ; parfois aussi, il semble que le sens soit tout simplement bateau.

(2) cette tradition orale semble avoir été confirmée par le même épisode évoqué par Jean Diwo dans son livre *La chevauchée du Flamand.*

(3) douze pieds de long équivalent à plus de quatre mètres.

(4) au sens propre, le pontonnier est un militaire du génie qui construit des ponts ; ici, il s'agit de l'homme chargé de faire traverser le fleuve à l'aide de son bac, grand bateau à fond plat, amarré à un ponton. La charrière était un grand bac sur lequel on pouvait charger des chars.

Le métier de voiturier par eaux était un métier à risques : risques financiers comme perdre bateaux et ses marchandises, et parfois même la vie.

Voici le récit du second naufrage dans le constat du notaire de Marcigny.

Aujourd'hui, jeudi 25 septembre 1749, vers 10 heures du matin, nous, Jean-Louis Verchère, notaire royal réservé pour la ville de Marcigny, à la réquisition de Charles Payen et Jacques Girard, voituriers par eaux, demeurant en la ville d'Orléans, lequel Charles Payen agissant pour son père Charles Payen aussi voiturier par eaux demeurant en la même ville, nous nous sommes transportés en la paroisse d'Artaix, sur le port et passage de la rivière de Loire.

Charles Payen fils et Jacques Girard y étaient présents. Ils nous ont dit qu'ils remontaient de la ville d'Orléans au port d'Artaix (1) deux petites toues ou bateaux, de la longueur d'environ trente pieds (2), chargées de chaudières en fonte et de marmites. Arrivés au Port d'Artaix pour y effectuer livraison de la marchandise et la décharger chez M. Philibert Charpin et le nommé Basron, tous deux demeurant au Port d'Artaix, ce qui était confirmé par "les lettres de voiture dont ils ont offert de nous faire la représentation " (3)

Voici ce qui leur était arrivé sur les 8 heures du matin.

N'ayant pu aborder au-dessous (4) du Port d'Artaix à cause de la hauteur du chantier et de la rapidité de l'eau en cet endroit , ils étaient montés au-dessus du port (5) et au-dessous de la corde qui traverse la Loire. Ils voulaient joindre leur bateau à une charrière qui sert pour le passage du port , les faire glisser le long de la charrière , les faire passer par-dessous et les remonter à la force de ladite charrière pour ne pas encombrer le passage du Port d'Artaix .

Ils avaient demandé au préposé à la charrière d'y entrer et de traverser au moment où ils le souhaiteraient, ce qui permettrait de faire une manoeuvre afin de garer et mettre en sécurité à chaque fois un des bateaux.

Ils ont répété trois fois leur demande, devant tous les témoins sur le port en ajoutant que, comme ils se trouvaient dans un lieu, pour ainsi dire, le plus rapide de la rivière, ils n'étaient pas maîtres de retenir leur bateau en descendant.

Mais le pontonnier, sans faire attention à leurs paroles, a sorti sa charrière du port, a tourné le gouvernail du côté du Port d'Artaix pour traverser la rivière ; le jeune pontonnier, qui n'était pas même âgé de quinze ans, sans le faire exprès, n'était pas apte à gouverner une charrière dans un endroit où le courant était si rapide.

Alors que les deux voituriers le priaient de ne pas mettre sa charrière en pleine eau avant que leurs deux bateaux ne soient en position pour la manœuvre, il a tourné la charrière de telle sorte qu'elle a rencontré une des deux toues avec force, jetée par l'impétuosité de l'eau en son milieu.

Le fond a été emporté, l'eau est passée pardessus, alors la toue a tourné sur elle-même, les marchandises ont été précipitées pardessus bord et le tout a coulé au fond.
Sans l'habileté des voituriers à couper la corde qui les attachait à la charrière, les deux bateaux auraient sombré corps et biens.

Ainsi, ce naufrage ne leur est pas imputable puisque le pontonnier aurait pu l'empêcher en retardant le passage de sa barque un instant ." Ils nous on (sic) requis de faire procès verbal de tout ce que dessus de leur en donner acte, et ce conformément à la déclaration du Roy du 23 avril 1703, art.27".

Ils abandonnent la toue coulée et les marchandises qui étaient dedans, à savoir : leurs biens propres, une ancre, un bassin d'étain pour servir la soupe de douze personnes, une chaudière avec une marmite en fonte pour cuire la soupe, une hache, une corde d'une valeur d'environ 12 livres et toutes les autres cordes qui liaient les marchandises, d'une valeur de 15 livres, trois planches en sapin de treize pieds de long.

Le préjudice subi recouvre le prix du transport, des marchandises et des bateaux, ainsi que les frais de séjour et retard de livraison.

Les voituriers m'ont montré deux lettres de voitures datées d'Orléans du 7 août 1749, signées G. Hubin l'Aîné, l'une à l'adresse du sieur Charpin, marchand à Artaix , concernant 80 chaudières de fonte et 66 marmites pesant en tout 1545 livres et l'autre à l'adresse du sieur Basron , marchand à Artaix, pour le compte de Guillaume et Michel Veyres frères, contenant 163 chaudières de fonte pesant au total 1970 livres, deux toues sous leur conduite.

Moi, notaire, j'ai dressé procès verbal "pour servir et valoir ce que de raison et ce qui il apartiendra."

J'ai déclaré qu'à environ huit mètres du bord, la toue coulée était couchée sur le côté, et que le bois paraissait avoir été cassé par le coup de la charrière.

Ce procès verbal a été dressé en présence de Pierre Hugon, voiturier par eaux, demeurant à Orméans et présent au port d'Artaix, d'Antoine Beau, lui aussi voiturier par eaux, demeurant à Orléans, présent au port d'Artaix.

Des témoins ont dit ne pas savoir signer, comme Girard. Charles Payen, Georges Audinot, charpentier en bateaux, demeurant au port d'Artaix, ont signé avec moi.

Charles Payen *G. Odinot* (sic)
Verchère notaire royal

Contrôlé à Marcigny le 25 7bre (septembre) 1749
R. douze sols
Jacquet de Chalonnay

Notes :

(1) donc à contre-courant
(2) trente pieds font dix mètres
(3) les lettres de voitures étaient en quelque sorte des ordes de mission qui officialisaient les livraisons : qui ? quand? où ? pour qui ? combien ? etc.
(4) un peu en aval
(5) un peu en amont

Sources :

Recherches de Jean Berthelier dans les registres notariaux .
Ref. AD 71 - 3 E 36878 - Notaire : Thomas à Artaix.
Ref. AD 71 - 3 E 33452 - Notaire: Verchère à Marcigny.

En bref . . .

Une heureuse surprise
(Les Amis des Arts de Marcigny)

Combien de trésors cachés la ville de Marcigny recèle-t-elle encore ? Il faut dire qu'à la Révolution, l'église du prieuré des bénédictines : la Sainte-Trinité, ayant été livrée au pic des démolisseurs, beaucoup de pierres, sculptées ou non, furent réutilisées pour construire murs et maisons.

Il y a déjà quelques années, lors de la construction de la perception, rue de la Chenale, une pelleteuse avait ramené un superbe petit chapiteau feuillagé dans son godet.

Le 25 septembre dernier, deux maçons qui travaillaient à la réfection d'un mur dans l'arrière-cour d'une maison construite au début du XIXème siècle (quand les terrains du prieuré furent lotis et les rues des Dames et de la Tour ouvertes), mirent au jour un modillon de l'église du XIème siècle.

Ainsi, après presque 1000 ans d'existence et 200 ans d'obscurité, transporté au musée de la Tour du Moulin, il est à nouveau offert aux regards.

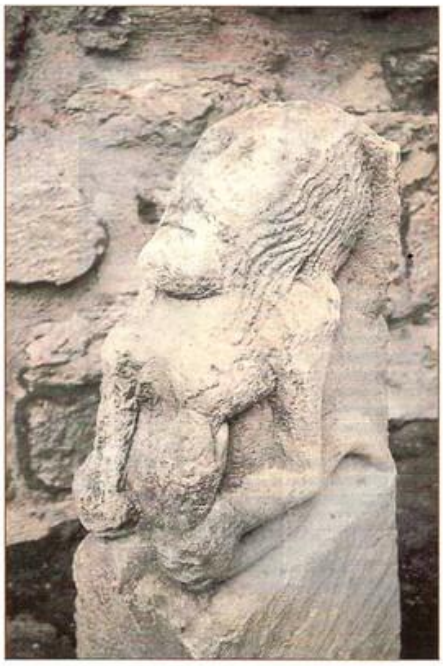

Modillon : la luxure.
Eglise du prieuré des Bénédictines.
XIème siècle - Marcigny

Il s'agit d'une représentation de la luxure, un des sept péchés capitaux. Une femme en buste tient un serpent, de la main droite la queue, de la main gauche le cou dont la tête lui tète le sein. Le serpent, c'est le démon du mal, le diable.

La photo représente le modillon à la verticale pour une plus grande lisibilité. Basculez-la à l'horizontale : la partie non travaillée prise dans le mur, seule la partie sculptée émerge, tantôt élément décoratif, tantôt élément pédagogique destiné à l'instruction des foules, comme les vitraux, les fresques murales et les chapiteaux historiés.

Rectificatif au numéro 17

P. 28 La famille Bouthier de Rochefort comprenant plusieurs membres au même prénom, les généalogistes ont ainsi rétabli la lignée en leur attribuant des numéros. jean-Baptiste I fut chanoine, puis doyen de Semur en 1657 et curé de Montmegin.
J.B. II (1657-1729) épousa Charlotte-Marie Joleaud.
J.B. III (1695-1740), avocat, épousa Claude-Marie Paccaud (1725), puis Jeanne-Marie Chamberland.
J.B. IV (1737-1814), avocat, épousa en 1770 Françoise Joleaud de Sainte-Maurice.

P. 57 **Henri Sagon** naquit le 26 novembre 1912 à **Quimper** où son père était officier de marine; c'est sa mère qui était native du Champceau.

P. 59 La légende sous la photo panoramique n'est pas sortie à l'impression. La voici : Semur-en-Brionnais : son église et son château.

P. 61 Il fallait comprendre : ... à tête de poisson, **ou plutôt, disons**, de dauphin (mammifère marin de l'ordre des cétacés).

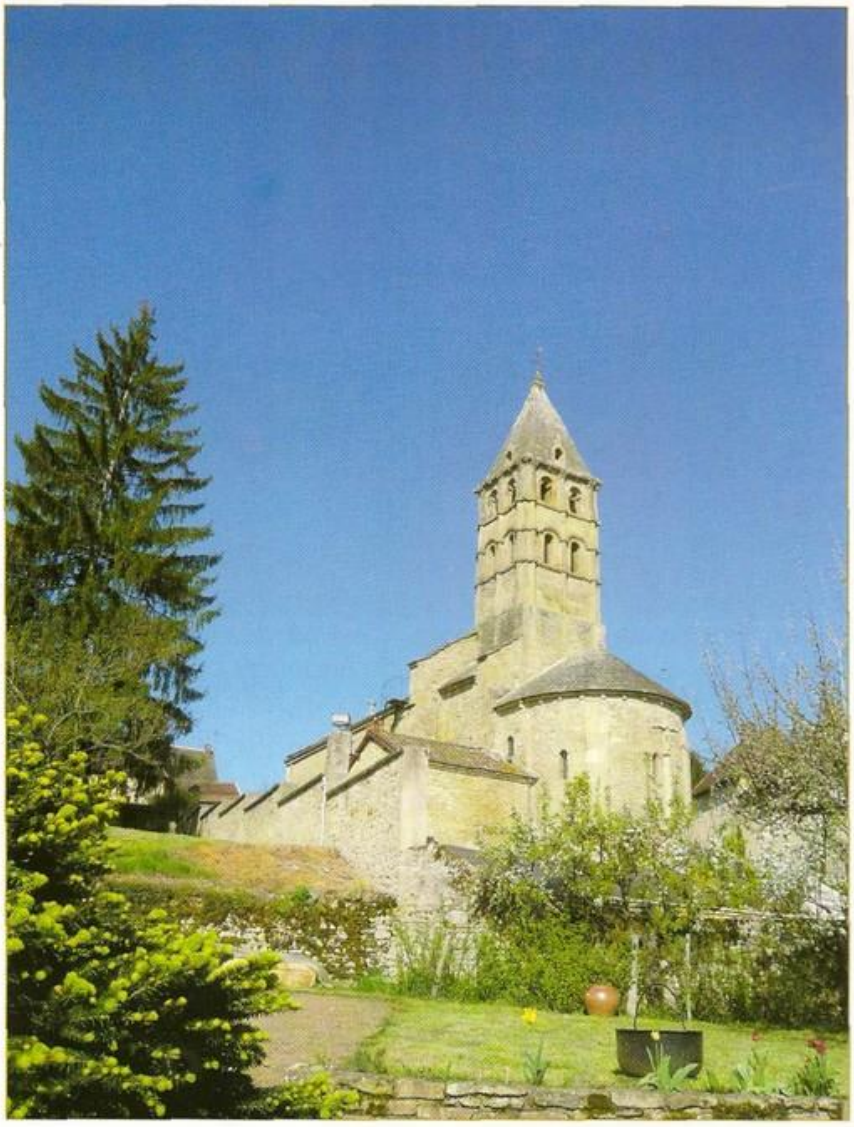

Vareilles

par Franck Nadel

Si l'on en croit le Frère Maxime, le nom de Vareilles paraît signifier "raide, escarpé, accès difficile" ce qui ne convient guère à la topographie des lieux.. "Vallelia, petite vallée" comme origine du nom selon le Centre d'Etudes des Patrimoines du Charolais-Brionnais correspond mieux à la douce vallée où est implantée le bourg de Vareilles autour de son église romane.

Eglise Saint-Martin de Vareilles

Avant l'histoire des activités humaines, des bâtiments et des paysages d'aujourd'hui, il y a celle de la terre sur laquelle elle s'est développée. Et la commune de Vareilles est singulière sur la carte géologique de la région. Elle est comme une fenêtre de calcaire à entroques d'époque jurassique (donnant la pierre de Vareilles, excellent matériau de construction qui fut activement exploité en des carrières employant près de 40 personnes au XIXème siècle), bordée à l'ouest de granite, au nord, à l'est et au sud de marnes et calcaires riches en fossiles. Le tout est entaillé de failles provoquant des affrontements brusques entre terrains sédimentaires et granite.

Rassemblés au bourg de Vareilles ou dans de multiples hameaux comme les Bassets, les Noues, Ferrière, le Cerne, Chopaille, le Montet ou Saint-Albin (hameaux dont certains comme celui de Chopaille, dépendaient religieusement alternativement de Vareilles ou de Saint-Laurent-en-Brionnais) les habitants de la paroisse de Vareilles ont, au fil du temps, défriché pour établir cultures, vignes et pâturages, ne laissant en bois que les zones les moins fertiles sur le granite (Bois de Cru) ou des chailles (cailloutis siliceux restant après l'altération de calcaires) comme au bois de la Ferrière, de Fayolle ou du Cerne. Ils ont aussi installé des étangs (par exemple : étang du Pré-sous-Cru, étang de Montgiraud, étangs du Pré

Griziau) et installé le moulin de Ferrière, qui dépendait de Montgiraud au XVIIIème siècle, cessa de moudre en 1815 et fut rasé en 1830. Le développement de l'embouche aux XVIIème et XVIIIème siècles conduira à la diminution de la culture des céréales au profit des prairies. L'atteste, entre autres, les quelques pigeonniers dont les locataires devaient trouver du grain pour se nourrir, ce qu'ils ne pourraient plus faire aujourd'hui. C'est le cas des pigeonniers de Montgiraud ou de Chopaille.

Au début du XXème siècle, sur les 837 hectares de la commune de Vareilles, 537 étaient en prairies, 254 en céréales et cultures, 38 en bois et 6 en vignes. Les vignes ont disparu et l'on ne compte plus que quelques hectares de céréales. Prairies et cultures de maïs ont pris le dessus.

Les débuts de l'histoire ont laissé peu de traces. Des creux et talus au sommet du bois de Cru ont été attribués à des vestiges d'un retranchement gaulois, mais il semble que ce soient plutôt les restes de carrières du même grès que celui exploité au Rocher (Amanzé). Le grand chemin de La Clayette à Marcigny, dont il reste de belles parties empierrées entre le Cerne et les Crusus, est réputé voie romaine. Et puis il y a ces grandes dalles disposées à proximité d'une source dans le pré de Besse à Saint-Albin et celles du Grand Breuil, près d'un crot dont on ne sait la signification exacte.

En 1176, la paroisse de Vareilles est donnée par l'évêque d'Autun, Etienne II, au chapitre d'Aigueperse. En 1301, Geoffroi de Damas afferme, à Hugonin et Etienne de Creizières, les bois et garennes de la Revolle et, en 1359, Isabelle de Dardet, veuve du chevalier Lithaud de Massilly, vend à Jeanne de Nevers, veuve d'Huguenin Dalmas, seigneur de La Bazole, toutes ses possessions de Vareilles.

De ces premiers temps de l'histoire témoigne l'église Saint-Martin de Vareilles dont le choeur et le clocher sont datés de la fin du XIème siècle. C'est un des plus beaux clochers romans du Brionnais comportant trois étages et qui rappelle les clochers des églises de Saint-Laurent-en-Brionnais et Varenne-l'Arconce, mais toujours surmonté de sa pyramide de pierre. Le Père Delorme, curé de Vareilles de 1920 à 1962, dont l'un des préceptes favoris était *"Courage et confiance et tout ira bien"* s'enorgueillissait de son clocher et taquinait son confrère de Saint-Laurent en lui disant que si son église ne possédait pas d'aussi beaux chapiteaux, elle avait, elle, conservé un clocher tout de pierre.

"Coffre" en dalles dressées du Grand Breuil. Initialement debout l'une des quatre dalles est maintenant couchée.

Maison à galerie du bourg de Vareilles.

Encadrement de porte à accolade au bourg de Vareilles.

Donnant sur la place de l'église ombragée d'un magnifique marronnier et doté d'un mola (meule) apporté il y a quelques années de sa maison du Rocher par Philibert Mathieu, alors maire de la commune, deux belles maisons attirent l'oeil. L'une, à galerie, vraisemblablement du XIIIème siècle est dotée de colonnes de pierre manifestement récupérées peut-être de l'église dont la nef connut quelques vicissitudes au cours des siècles. Ainsi le plafond actuel de cette nef coupe-t-il l'arc en cintre brisé ouvrant sur la travée du choeur. Toute proche est une autre belle maison dont certains encadrements de portes à accolade laissent supposer qu'elle date du XVème siècle, tout du moins si ces encadrements ne sont pas des éléments de réemploi. Ces deux maisons sont, semble-t-il, les plus anciennes de Vareilles.

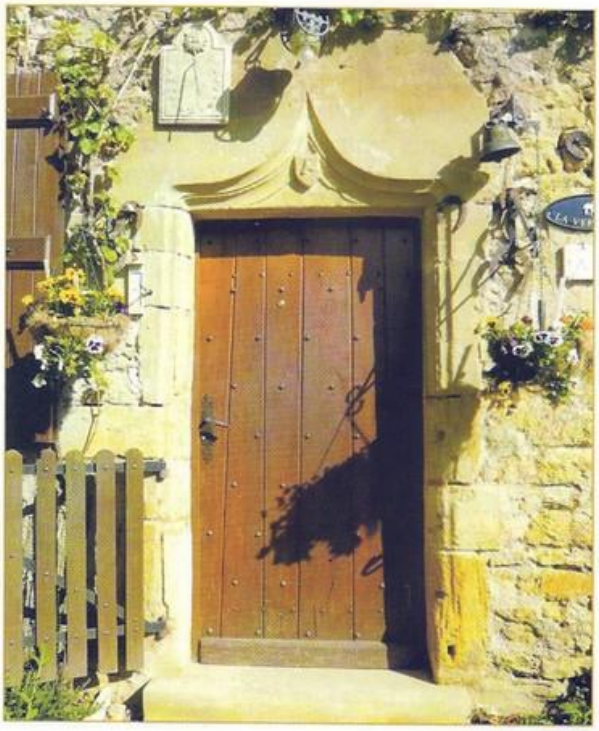

L'essentiel du patrimoine bâti de la commune de Vareilles va du XVIIème au XIXème siècle. Il faut signaler la belle maison à arcades de Chopaille, qui aurait été un prieuré, et la demeure de Montgiraud dont la charpente date de 1697 et qui était habitée en 1663 par Antoine de La Forest, écuyer, l'un des deux cents chevau-légers de la garde ordinaire du Roi (Louis XIV). Louis Mandrin y séjourna, dit-on, en 1754. A côté de la maison actuelle, construite à partir d'élements antérieurs au XVIIème, se trouve un pigeonnier cylindrique (ce qui n'est pas fréquent en Brionnais) dont le nombre d'emplacements pour pigeons (186) indique que le domaine était alors d'une surface de près de 61 hectares.

Le bâtiment actuel du château du Montet date du début du XIXème siècle et résulte

Maison à arcades de Chopaille.

de la transformation d'une construction plus ancienne habitée en 1664 par Joseph Marque, seigneur des Coindrys. Viendra plus tard la famille Loreton Dumontet jusqu'en 1826, date à laquelle Philippe Loreton, docteur en médecine et maire de Vareilles, vend sa propriété à Jean-Baptiste Leschenault. Différends propriétaires vont se succéder jusqu'à ce qu'Antoine Mazas, avocat à Lyon, l'acquière en 1846. Ses descendants habitent toujours la belle demeure dont la forme actuelle remonte à 1840.

Parcouru de nombreux chemins bordés de murets de pierres sèches et de haies autrefois de hautes tiges, Vareilles offre de nombreux itinéraires de promenades aux vues dégagées sur des paysages sereins. C'est, par exemple, le cas du chemin qui va de Saint-Albin à Amanzé par le dessous du Rocher, Préviny et les Bassets. Chemin de crête comme le sont les très anciens cheminements tracés par les premiers habitants qui se méfiaient des creux propices aux embuscades, ce chemin permet de voir aussi bien les lointains monts du Morvan que ceux de Dun et du Haut-Beaujolais qui ferment l'horizon après d'amples vallonnements où alternent bois et prés d'embouche. En feuilletant le registre paroissial des baptêmes, mariages et sépulture de Vareilles dont les premières pages remontent à 1635, on constate que bien des familles vivant aujourd'hui dans la commune étaient déjà représentées à l'époque. On ne citera pas de noms pour ne pas faire de jaloux...

Mais Vareilles, au-delà de la permanence d'une embouche qui a marqué et marque encore profondément le paysage, est aussi le lieu d'activités nouvelles. Faustin Potain, fondateur des usines Potain, y est né le 4 août 1892, et une dynamique entreprise de travaux publics a pris la suite des frères Potain, maçons cousins de Faustin Potain, installés à côté d'anciennes carrières de "pierre de Vareilles" qui bordent la route de La Clayette. Au lieudit les Noues, sur la route d'Amanzé, une artiste travaille fleurs et feuilles séchées. Des gîtes ruraux se sont ouverts au Cerne et aux Bassets. L'Auberge du Vieux Clocher, au bourg de Vareilles, a pris la suite d'une longue suite de cabaretiers. Les charmes de cette commune typique de ce que l'on nomme parfois "la France profonde" ont attiré des gens d'ailleurs : Anglais, Coréens, Ecossais et Néerlandais. C'était aussi le cas de mes parents, Simone et Léon Raffin, venus de la région parisienne à Vareilles, en 1952, après avoir acquis Montgiraud.

Même si la population a décru au fil du temps, comme dans l'ensemble de la France rurale (461 habitants en 1904, 247 aujourd'hui en comptant les résidents secondaires), Vareilles est une commune qui vit.

Sources :

- Jean Aulas : "Le canton de la Clayette" Gaudet. La Clayette. 1938.
- Carte géologique, feuille de Charolles.
- CEP-Centre d'études des Patrimoines culturels du Charolais-Brionnais
- Frère Maxime : Monographie des communes du Charollais et du Brionnais. 1904, réédition Les éditions de la Tour 1989.
- Mémoire Brionnaise (N° 2, 9, 10, 13 et 14)
- Franck Nadel : "La Clayette et son canton". Imprimerie clayettoise. 1976.
- Henri Nicolas : "Eglises romanes du Brionnais". Les éditions de La Taillanderie. 1996.

SEEB INDUSTRIE

GROUPE SEEB

1927-2007 : 80 ans, trois générations, de l'artisanat au groupe industriel, à Chauffailles

Etienne Boffet, le fondateur

André et Pierre Boffet

Jean-Claude Lajugie

Jean-François Boffet, président de SEEB Industrie

par Pierre Boffet, photos de Etienne, André et Pierre Boffet, de Jean-Claude Lajugie, de Jean-François Boffet.

Machine tridimensionnelle Zeiss

Pièces usinées

Après un apprentissage au garage Ducrot à Chauffailles, Etienne Boffet obtient en 1908 son «autorisation à conduire les véhicules à pétrole» (permis de conduire) dès 16 ans.

Pendant une période de travail à Lyon, il conçoit et fabrique lui-même sa motocyclette qu'il essaye en revenant à Chauffailles. La guerre de 14-18 terminée, il s'installe à Paris où il crée une entreprise avec des copains pour enfin revenir définitivement à Chauffailles en 1926.

Son beau-frère, Auguste Charnay, met alors à sa disposition un local dans sa «forge» pendant la construction de son premier atelier de Mécanique Agricole à La Bardinière, où il travaillera avec son cousin Francisque.

Entre 1935 et 1944, avec ses deux fils, André et Pierre, qui le rejoignent dans l'entreprise, il se diversifie déjà puisqu'il devient Agent Régional pour des moteurs à huile lourde et des engins de travaux publics .

1944. Embauche des premiers compagnons et développement des activités mécaniques.

1956. Construction du premier atelier moderne (plus de courroies descendantes du plafond) de 350 m² équipé d'un portique de capacité 2 tonnes et mise en place du montage des parties tournantes des pelles mécaniques POTAIN et déménagement partiel des machines outils du premier atelier.

1959 : création de la S.A.

La mutation juridique en Société Anonyme des Etablissements Etienne Boffet en 1959 est consécutive au développement initié par la deuxième génération de dirigeants (Fils et Gendres) ainsi qu'à la reprise économique (30 glorieuses).

En parallèle à cette création, est mise en place une coopérative "La Bardinière" regroupant le personnel et les dirigeants et dont les buts étaient :

- l'ntéressement aux résultats de l'entreprise
- la gestion d'un fond de secours et prévoyance
- l'institution d'un régime d'amélioration des fins de carrières

Cela, en avance sur les lois De Gaulle.

La société se tourne alors vers l'usinage de pièces de séries sans toutefois abandonner son activité diversifiée dans les biens d'équipement pour des donneurs d'ordre régionaux.

Association Capital-Travail

entre les Etablissements "E. BOFFET"
La "Bardinière" Chauffailles (Saône-et-Loire)
et leur personnel
groupé au sein de la Coopérative "La Bardinière"

1. DATES a) des statuts de la coopérative « LA BARDINIERE » 1/10/1959 b) du protocole d'accord entre les Ets E. BOFFET et LA BARDINIERE 15/10/1959 c) du dépôt de deux originaux des statuts de LA BARDINIERE au greffe du tribunal de commerce de CHAROLLES 12/11/1959 d) de l'enregistrement à LA CLAYETTE des dits statuts et protocole 30/10/1959 F° 100 N° 302/6 et 302/4 e) du régime d'amélioration des fins de carrière institué par la coopérative Capital-Travail 28/10/1959 f) l'enregistrement du dit régime d'amélioration des fins de carrière à La Clayette le 30/10/1959 F° 100 N° 302/7 g) du dépôt des mêmes documents au greffe du Tribunal d'Instance de Charolles : 12/11/1959.
2. FONDATEURS DE LA COOPERATIVE « LA BARDINIERE » a) quatre des associés composant la Sté des Etablissements E. BOFFET et travaillant effectivement dans l'entreprise b) les membres du personnel salarié des Ets E. BOFFET ayant au moins 1 an de présence dans la maison c) la comptable des dits établissements.
3. OBJET a) Intéressement des coopérateurs de LA BARDINIERE aux résultats et à la productivité des Ets E. BOFFET et de toutes autres entreprises où ils pourraient travailler b) calcul, encaissement, répartition et utilisation des dotations en provenance des Ets E. BOFFET c) gestion d'un fonds de secours et prévoyance et institution d'un régime d'amélioration des fins de carrière.
4. DUREE 50 ans du 1/10/1959.
5. APPORTS Par chacun des coopérateurs 1.000 fr. en espèces.
6. CAPITAL Provisoirement fixé à 21.000 francs.
7. TYPE JURIDIQUE DE LA SOCIETE société coopérative à personnel et à capital variables en nom collectif mais à objet civil.
8. ADMINISTRATION confiée pour trois ans à un comité bipartite de gestion de 4 membres au moins et comprenant en nombre égal des représentants des Ets E. BOFFET et du personnel salarié des dits Etablissements. Le premier comité de gestion est composé de Messieurs André BOFFET, Pierre BOFFET et Joseph FONTIMPE (société employeuse), Messieurs Robert RAY, Georges AUBONNET et Albert LAFOREST (personnel salarié).

   Le comité de gestion remplit trois fonctions :

   a) il agit à l'instar d'un conseil d'administration de Société anonyme et comme représentant légal de la coopérative; à ce titre il détient les pouvoirs de gestion les plus larges et est seul investi de la signature sociale.

   b) il est chargé de tous les rapports entre : d'une part la coopérative, d'autre part la coopérative et les Etablissements BOFFET.

   c) il dirige le fonds de secours et prévoyance et se charge de l'institution d'un régime d'amélioration des fins de carrière.
9. DIRECTION GENERALE DE LA COOPERATIVE assumée par un membre du comité de gestion nommé par celui-ci pour la durée du dit comité et rééligible.
10. DESIGNATION par l'assemblée générale d'un ou plusieurs arbitres-commissaires remplissant à la fois le rôle de commissaires aux comptes des sociétés anonymes et celui d'arbitres et d'experts auxquels tous les différends pouvant surgir entre les Ets E. BOFFET et LA BARDINIERE ou au sein de cette dernière seront obligatoirement soumis.
11. NON DISSOLUTION en cas de décès, interdiction, faillite, exclusion, déconfiture ou démission d'un coopérateur même membre du comité de gestion.
12. LIQUIDATION EVENTUELLE par une ou plusieurs personnes nommées par l'assemblée générale et disposant des pouvoirs les plus étendus pour apurer le passif, réaliser l'actif et répartir le boni net.
13. PROTOCOLE D'ACCORD aux termes duquel les Ets BOFFET se sont engagés à remettre à la coopérative « LA BARDINIERE » un pourcentage défini de son chiffre d'affaires et de son bénéfice net comptable de l'exercice précédent, le présent protocole n'étant établi que pour les résultats de 1959, 1960, 1961 et dénonçable avant le 1-10-1961 (faute de quoi il se reconduirait d'année en année).

   — Ratification du dit protocole à l'unanimité des coopérateurs.

   — Modalités d'exécution confiées au comité de gestion sous le contrôle des arbitres commissaires.

   — Enumération limitative des documents que devront mettre à la disposition de la coopérative, les Ets E. BOFFET.

   — Fixation des critères retenus pour la répartition de la dotation globale abandonnée par les Ets E. BOFFET entre les diverses catégories de leur personnel et pour la répartition au sein de chaque catégorie du personnel.

   — Choix des 4 critères ci-après : hiérarchie (salaire) ancienneté et assiduité, charges de famille, productivité. Prévision des modalités de versement des dotations en numéraire à la coopérative. Alimentation du fonds de secours et prévoyance.

   — Institution d'un régime d'amélioration des fins de carrière. Souscription par le fonds de secours d'assurances diverses.

   — Règlement des différends, par recours obligatoire à l'arbitrage, etc...

Pour extrait conforme,

L'un des membres du Comité de gestion
Monsieur André BOFFET.

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

MACHINES AGRICOLES
MOTEURS INDUSTRIELS

AGENT RÉGIONAL
de la Société des Moteurs à huile lourde
RUSTON-HORNSBY et LISTER
des Moteurs à essence BERNARD

Atelier spécial de réparations
pour diésels de toutes marques

MACHINES-OUTILS
pour Bois et Métaux

Etude, Construction de machines
Installation d'usines et ateliers
pour toutes industries

E. BOFFET

Constructeur-Mécanicien

La Bardinière, CHAUFFAILLES (Saône-&-Loire)

R. C. Charolles 9967
R. M. 233

C/C. P. LYON 372.99
TÉLÉPHONE 101

Le 19

St Nicolas 1967

Pendant cette période, la superficie des ateliers passe de 350 m² à 2500 m², des machines modernes et de capacité plus importantes sont installées. Les effectifs atteignent une soixantaine de personnes.

1974 : entrée en lice de la troisième génération

En 1974, André, gravement malade, démissionne et Jean Claude Lajugie (son gendre) est appelé à la Direction technique de l'entreprise. Son frère, Pierre Boffet, est nommé PDG.

En 1980, les effectifs atteignent 100 personnes.

La crise économique et les évolutions technologiques des machines vers la commande numérique remettent en cause l'avenir de la société.

L'année noire, 1984, est marquée par une perte importante, une érosion des effectifs de 30% et la démission du PDG, Pierre Boffet, lui aussi gravement malade.

1984 est aussi l'année du passage de témoin à la troisième génération :

• Jean Claude Lajugie est nommé PDG de la société.

• Pierre Boffet (fils d'André) entre à la Direction Technique.

• Jean-François BOFFET (fils de Pierre) au Commercial.

La nouvelle équipe peut alors engager sans délai les renouvellements technologiques et commerciaux indispensables .

C'est l'acquisition de la première des trente machines à commande numérique appartenant à ce jour à la société.

Toujours poussé par le désir de diversification (ne pas avoir tous ses œufs dans le même panier), SEEB saisit en 1986 l'opportunité de s 'allier avec un partenaire américain pour créer Aerowatt International, fabricant d'éoliennes de moyenne puissance. Cette alliance durera deux ans.

SEEB étant passé petit à petit d'une clientèle régionale à 75% à une clientèle nationale avec un volant d'exportation de 10 à 12% sur le marché suisse, le modèle de société devenait inadapté. Il fallait renforcer la taille de l'entreprise, la solution retenue fut de le faire par croissance externe.

Création du Groupe SEEB

Pour cela, en 1992, une société filiale SABLI est créée ,dont l'objet est de conduire la croissance externe du Groupe, de développer une activité industrielle d'ensemblier pour de grands donneurs d'ordre.

En 1993, SEEB SA engage un programme d'assurance de la Qualité et obtient une première certification ISO.

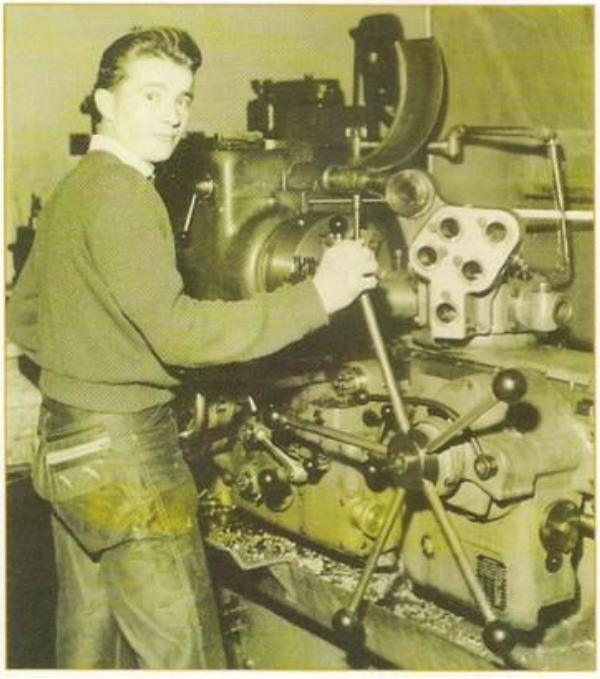

Robert Piot sur un tour semi automatique

Ligne flexible

Entrée dans le Groupe de la société Aubonnet SA, sous-traitant en usinage mécanique, réalisant tous types de mécanique générale de moyenne dimension pour des donneurs d'ordres régionaux, société fondée par M. Georges Aubonnet, compagnon de la première heure de SEEB.

En 1993, poursuivant sa diversification, SEEB crée LBL Brenta CD à l'occasion du rachat de la société locale LBL, en liquidation, en association avec deux cadres dirigeants de l'ancienne société, M. Alain Bréziat, Directeur Général et M. Pierre Delaye, Directeur Technique.

LBL Brenta CD, à ce jour, fait partie des principaux constructeurs et ingénieristes européens de matériels de première transformation du bois.

Dans la même période, un essai de participation est tenté dans une entreprise de tôlerie industrielle de la banlieue lyonnaise ainsi que dans l'usinage de très grosse mécanique, expériences qui dureront environ deux ans.

Dans les années 2000, une réorganisation du groupe s'impose.

Sabli et Aubonnet SA fusionnent avec SEEB SA qui reprend leurs activités et leur personnel.

En 2003, le Groupe se restructure et SEEB SA sépare ses activités financières de ses activités industrielles en créant les sociétés SEEB Finance et SEEB Industrie présidées respectivement par Jean-Claude Lajugie et Jean François Boffet.

A ce stade, le groupe SEEB emploie localement160 salariés. Il est donc constitué des deux sociétés industrielles SEEB Industrie et LBL Brenta CD.

En 2004, la nécessité de doter le Groupe de productions propres de haute technologie et à vocation exportatrice prévaut à la création de SB Investissement dont le rôle est de promouvoir ces nouvelles activités.

Ainsi, à l'occasion de la reprise de sociétés en difficulté, est constituée la société Atamec BSMA Ingénierie ayant une activité de bureau d'études mécaniques et automatismes industriels.

Cette société emploie 35 personnes à Saint-Etienne.

Plus récemment, en 2006, est venue s'adjoindre la société Silfax Group, un des premiers fabricants français de machines à commandes numériques.de cintrage de tubes.

Elle emploie 42 personnes sur ses deux sites de production en région lyonnaise et toulousaine.

A ce jour, le Groupe SEEB emploie au total 230 personnes et réalise un volume d'affaires supérieur à 30 millions d'euros.

ENTREPRISES

La S.E.E.B. à CHAUFFAILLES

Mère d'Aérowatt International

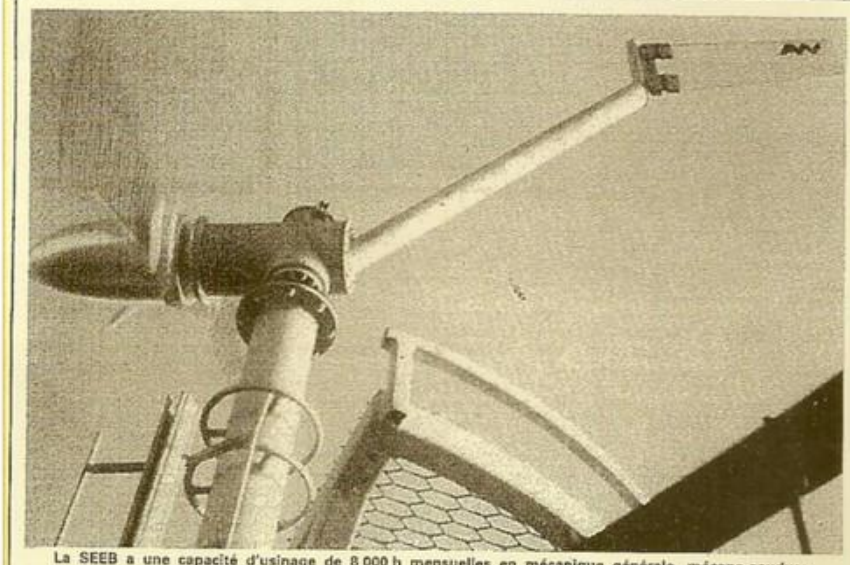

La SEEB a une capacité d'usinage de 8 000 h mensuelles en mécanique générale, mécano-soudure nucléaire, armement, machines spéciales, robotique et réalisation d'outillage et de prototypes

Fondée il y a 60 ans, cette P.M.E. de Chauffailles à caractère familial était spécialisée dans la sous-traitance mécanique. Elle se lance aujourd'hui dans un créneau original : les éoliennes.

La mécanique se donne des ailes...

La rentabilité récurrente de ses activités historiques lui permet de financer son développement dans l'attente que les nouvelles pousses participent également à la prospérité du Groupe, cela parallèlement à un maintien à haut niveau des investissements industriels, notamment chez SEEB Industrie avec la construction d'un nouvel atelier permettant d'installer une cellule d'usinage de grandes dimensions , soit un investissement de l'ordre de 3 millions d'euros.

L'heure est aujourd'hui au passage de témoin, Monsieur Jean Claude Lajugie, initiateur du développement du Groupe et Monsieur Pierre Boffet qui a mené sa modernisation technologique, ont passé le relais à Jean-François Boffet et à Gabriel Dumontet qui se partagent la Présidence et la Direction Générale de l'affaire familiale dans l'attente de la montée en puissance de la quatrième génération de dirigeants familiaux, aujourd'hui initiée et renforcée par des apports de compétences extérieures aux fins de dynamiser tout cet ensemble.

Hier, le premier atelier

Vue aérienne du site de SEEB Industrie, aujourdhui

La "grève" des enfants de choeur

par Marcel Perrot

Dans la semi-obscurité du petit salon en contrebas de la rue de Borchamp, éclairé seulement par une fenêtre aux rideaux de dentelle, enfoncée confortablement dans son fauteuil de cuir tout griffé par les chats et les ans, Mademoiselle Mussier, institutrice octogénaire (1), donc depuis longtemps à la retraite, enchantait son auditoire des récits de sa longue vie.
Il faut dire que, née dix ans avant la fin du XIXème siècle, elle en avait connu des événements, des républiques, dont la 3ème et le "petit père Combes", la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905 et , comme enseignante dans le Brionnais, les péripéties de la guerre des écoles : celle de la République contre celle de l'Eglise !

"- Aujourd'hui, dit-elle, je vais vous raconter "la grève des enfants de choeur". Vous savez qui sont des enfants de choeur ?

- Oui, mademoiselle, répondit un des enfants assis en face d'elle sur un tabouret. Ce sont des garçons qui aident le curé de la paroisse pendant la messe : ils transportent le Grand livre, ils présentent les burettes, la serviette, agitent la clochette et font les répons. Ils ont un vêtement blanc par-dessus leurs habits à eux.

-Oui, dit une autre voix. Ils l'accompagnent chez les malades qui le réclament pour se confesser avant de mourir, parce qu'ils veulent aller au Paradis.

- Et même qu'ils doivent être deux, un qui porte la croix à deux mains parce qu'elle est lourde, et un autre qui porte le seau d'eau bénite en argent avec son goupillon d'une main et une clochette qu'il agite de l'autre tout le long du chemin. On doit faire le signe de croix quand on les rencontre.

- Vous en savez , des choses !

-Ben oui, c'est normal ! On va au catéchisme tous les jeudis et à la messe tous les

dimanches parce qu'on veut faire notre première communion.

- Donc, je continue mon histoire. c'était dans un village du Brionnais où j'occupais mon tout premier poste. J'avais une classe unique, avec une grande majorité de garçons, parce qu'à l'époque, les familles faisaient inscrire leurs filles à l'école libre. J'avais une quinzaine d'élèves , de toutes les divisions, du CP aux Fins d'études qui préparaient le certificat. (2)

J'avais bien vu, pendant plusieurs jours à la récréation, Pierre, du CM1, Thomas, du CM2, Henri, de 1°année et Adrien de 2° année de la classe du certificat, s'isoler dans la cour, loin de mes oreilles, discuter ferme mais à voix basse. Bah! la récréation, c'était fait pour jouer et se raconter ses petits secrets. Alors, je n'avais pas à intervenir !

Je dois vous dire aussi que , dès mon installation, le maire du village m'avait avertie : les enfants de choeur étaient autorisés par leurs parents à quitter la classe dès que le curé avait besoin d'eux. Je devais donc refaire avec eux les leçons et exercices qu'ils avaient manqués.

En ce temps-là, il y avait classe tous les jours de la semaine sauf le jeudi qui était réservé aux pratiques religieuses : messe et catéchisme le matin, patronage (3) l'après-midi.

Ces pauvres enfants de choeur , ils avaient donc bien du mérite. Par tous les temps, l'hiver en culottes courtes, même s'ils avaient de grandes chaussettes, avec une pélerine, des galoches et un béret, il leur fallait affronter les grands froids et la neige, au printemps et en automne, les pluies d'orage et la grêle, l'été la chaleur étouffante. Par les chemins creux, dans les flaques d'eau, la boue, et sur le verglas, ils parcouraient des kilomètres et des kilomètres quand le curé se rendait au chevet d'un mourant, dans une ferme éloignée.

- Savez-vous pourquoi ? Parce que les gens voulaient mourir chez eux ; sauf si le docteur jugeait qu'on pouvait les prolonger en les envoyant à l'hôpital, en ville, à Mâcon ou à Roanne, mais ça coûtait cher, et seuls les riches pouvaient se le permettre, parce que la Sécurité sociale pour tous n'existait pas encore. (4)

- Mademoiselle , et la grève ?

- J'y arrive, les enfants. Il fallait bien que je vous énumère toutes les circonstances pour que vous compreniez mieux la situation. Un beau jour, ou plutôt un jour où il pleuvait à verse, le vieux sacristain vint frapper à la porte de la classe . Comme convenu, je lui ouvris. Il me dit à l'oreille que M. le curé avait besoin de deux enfants de choeur, qu'il devait les conduire à l'église pour qu'ils s'y préparent. J'appelai : "Pierre, Thomas, Henri , Adrien ! On demande deux d'entre vous pour aller à la ferme des Ecarts avec M. le curé. Vous rattraperez vos leçons au retour".

Je les vis baisser les yeux et détourner la tête. Pas de réponse. Je répétai la demande. Pas de réponse. Tous les autres élèves étaient surpris. En effet, d'ordinaire, ils se levaient aussitôt sans hésitation car ils avaient organisé entre eux un tour de service comme il y en avait un dans la classe pour le ramassage et la distribution des cahiers, l'effaçage du tableau, le service du bois à aller chercher au bûcher, au bout de la cour.

"- Allons, les enfants, décidez-vous !" Personne ne bougea. Le sacristain commençait à s'impatienter. Moi aussi.

"- Nous perdons du temps !" Le plus grand répondit alors :

"- On veut point y aller. Dites-le donc au curé ."

Le sacristain dut rentrer penaud à l'église. Il revint plusieurs jours de suite, pour ceci, pour cela. En vain . Personne ne bougeait. Toujours les mêmes phrases : "On veut point y aller. Dites-le donc au curé."

Au bout d'une semaine, le curé intervint auprès des familles. Je sus que les enfants étaient punis chez eux pour mauvaise conduite, mais je ne savais toujours pas pourquoi ils refusaient de remplir leur rôle d'enfants de chœur. Comme, à la fin, je les interrogeai après la classe , ils se décidèrent à me confier la cause de leur refus ; ils s'écrièrent tous ensemble :

"- Mademoiselle, c'est pas'que le curé, y nous prend tous nos sous !

-Quels sous ?

- Ben quoi, les gens, y sont gentils ; quand y nous voient venir d'si loin, y nous glissent dans la main une petite pièce, qué'qu'fois un p'tit billet, eh ben, l'curé, y nous les d'mande et y nous les prend. Y nous dit : Le service du Seigneur est gratuit, mes enfants.

Eh ben, nous, on veut nos sous. Y dit qu'le service du Seigneur est gratuit, mais lui, y's'fait ben payer. On voit ben quand y r'çoit l'enveloppe."

Pauvres enfants ! Leurs familles n'étaient pas riches. Avec cet argent, prix de leur peine et de leur gentillesse, ils pouvaient de temps en temps s'offrir un rouleau de zan (5) ou des boules de gomme (6) à l'épicerie-bazar du village. Autrefois, personne n'avait d'argent de poche !

Le curé dut céder car il se trouvait désormais seul et plus rien n'allait comme avant. Le sacristain et le bedeau avaient bien essayé, au début, de l'accompagner, mais ils durent vite renoncer à cause de la fatigue et des malaises occasionnés par la chaleur.

Il dut leur rendre les sous du dernier mois, à défaut de ceux de l'année écoulée.

De nombreuses années plus tard, il m'est parvenu aux oreilles qu'à Marcigny, un curé avait dû aussi affronter la rébellion des enfants de chœur, pour le même motif. Mais cette fois-là, c'est Monsieur de Vichy qui leur en avait demandé la cause et qui, diplomatiquement avait obtenu du curé que, désormais il laisse aux enfants de choeur leurs petits sous.

C'était peut-être le même curé ! Qui sait ?
"- Allons, les enfants, l'horloge va sonner quatre heures. Des biscuits et du chocolat pour goûter , ça vous plaît ?

- Oh oui, mademoiselle ; merci mademoiselle ! "

Toutes les têtes se tournèrent alors vers la vieille horloge qui faisait l'admiration de tous les gamins de Marcigny, et surtout du quartier de Borchamp : le grand balancier, plus large et plus ouvragé que celui des modèles courants, représentait un voleur de pommes. Sur fond de pommier et de quelques maisons dans le lointain, un jeune garçon qui venait de marauder (7) des pommes était poursuivi par une femme brandissant un balai , le tout ciselé de couleurs vives et, merveille ! le corps de l'enfant ainsi que le balai bougeaient avec le mouvement du balancier en une éternelle fuite immobile !

Pyxide ou custode XIIème siècle : réceptacle dans lequel se trouvaient les hosties consacrées destinées aux mourants
(Collection Musée de la Tour du Moulin - Marcigny)

Notes :

(1) octogénaire : qui a 80 ans (voir le tableau contre)

(2) on entrait dans la classe de fin d'études primaires à 11 ans, on y restait trois ans. Il fallait avoir 14 ans révolus pour pouvoir passer le certificat. Pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) et quelques années après, on passait la 1ère partie du Certificat à 11 ans (si on était brillant, sur recommandation des maîtres, on était inscrit au lycée ; on pouvait aussi passer le concours des bourses au chef-lieu de département dont le résultat et la situation de famille permettaient d'obtenir l'attribution d'une bourse nationale du quart, de la moitié ou de la totalité des sommes à engager pour la scolarité et la pension). Sinon , on passait la seconde partie du CEP à 14 ans. On pouvait alors postuler à un emploi dans la fonction publique, aux PTT, entre autres ou entrer en apprentissage.

(3) le patronage, c'était un peu comme le centre aéré aujourd'hui : l'organisateur des activités de l'après-midi et l'animateur étaient souvent une seule et même personne : le curé (dans une paroisse importante, le jeune vicaire).

(4) la Sécurité sociale fut créée par le gouvernement du général de Gaulle en 1947.

(5) le zan est de la réglisse noire en bande plate rainurée, enroulée sur elle-même avec, au centre, un petit bonbon rond coloré.

(6) les boules de gomme étaient des bonbons sphériques, translucides, colorés, rendus élastiques par la gomme arabique.

(7) marauder : aller à la maraude, commettre un petit larcin.

Tableau des âges :

Celui qui a 30 ans est (un) trentenaire.
Celle qui a 40 ans est (un) quadragénaire.
a 50 ans est (un) quinquagénaire.
a 60 ans est (un) sexagénaire.
a 70 ans est (une) septuagénaire.
a 80 ans est (une) octogénaire.
a 90 ans est (une) nonagénaire.
a 100 ans est (une) centenaire.

Un arbre ou un privilège séculaire a un siècle (100 ans) ou plusieurs siècles d'existence.

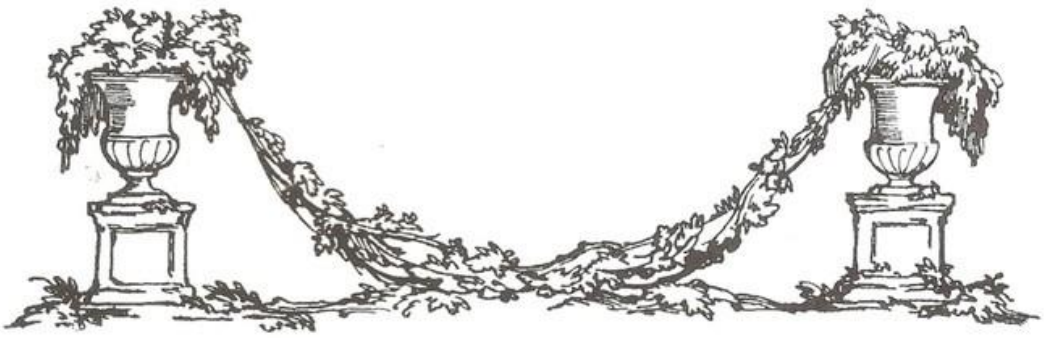

MEMOIRE BRIONNAISE

Association loi 1901
Siège social : Mairie de **Saint-Christophe-en-Brionnais** (71800)
Contact : 03 85 25 87 79 / 03 85 25 83 52
Courriel : memoire.brionnaise@wanadoo.fr
Site : www.memoire-brionnaise.com

Conseil d'administration

Michel	BOFFET	Trésorier
Jacques	BONNEFOY	
Georges	DECLAS	Secrétaire
Jocelyne	DESROCHES-BRIVET	
Christian	DUCLOS	
Paul	FARNIER	
Emile	GERBE	
André	GUITTAT	Vice-Président
Georgette	JOLIVET	
Odette	LARDRY	Trésorier-Adjoint
Armand	MERLE	Président
Franck	NADEL	Secrétaire-Adjoint
Marcel	PERROT	
René	SIVIGNON	
André	TULOUP	

Comité de rédaction

Georges	DECLAS
Jean	ETIENNEY
André	GUITTAT
Armand	MERLE
Franck	NADEL
Marcel	PERROT

Correspondants-délégués cantonaux

Chauffailles :	Georgette JOLIVET	Anglure-sous-Dun
	Odette LARDRY	Châteauneuf
La Clayette :	André LUMINET	La Clayette
	Franck NADEL	La Clayette
Marcigny:	Paul FARNIER	Anzy-le-Duc
	Marcel PERROT	Marcigny
Semur-en-Br. :	André TULOUP	Sarry

Photographie couverture : Paysage brionnais - Jean-Pierre Sagetat, photographe
Dessins couverture : Monuments - Delphine JAMBON
Réalisation du Blason : Ludovine ROLLET

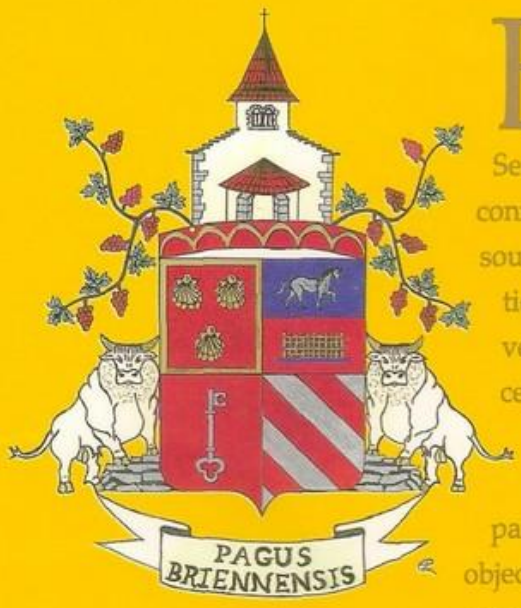

Brionnais de souche ou d'adoption, ces gens du terroir des cantons de Chauffailles, La Clayette, Marcigny et Semur-en-Brionnais, sont passionnés par la connaissance de tout ce qui touche à leur pays : souvenir des hommes et des événements, évocation des arts et traditions populaires, découverte du patrimoine bâti et paysager, bref, tout ce qui fait l'originalité du Brionnais.

Connaître et faire connaître, recueillir et partager les fruits de ses récoltes, tels sont les objectifs de l'Association qui a voulu donner son nom à ses publications.

Armoiries de l'Association MÉMOIRE BRIONNAISE

"Ecartelés ; au 1 de gueules à trois coquilles d'or posées 2 et 1, à la filière du même (qui est d'Amanzé-Chauffailles) ; au 2 coupé d'azur au cheval passant et contourné d'argent, et de gueules à la barrière palissadée d'or soutenue d'une terrasse isolée et cousue d'azur (qui est de La Clayette) ; au 3 de gueules à la clef dressée et contournée d'argent (qui est de Marcigny) ; au 4 d'argent à trois bandes de gueules (qui est de Semur)".

Cimier : un bandeau de gueules orné de six arches d'or, sommé d'une église romane au naturel, assortie de deux sarments de vigne de sable, fruités de gueules et pamprés de sinople retombant sur les flancs de l'écu.

Supports : deux taureaux charolais en rencontre au naturel, accornés, onglés et vilénés d'or ; leurs pattes antérieures posées sur un mur d'argent maçonné de sable. Devise dans un listel ; "PAGUS BRIENNENSIS".

Prix : 9,50 €